

RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

ACTUALITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE
« CAEN LA MER EN TRANSITION 2030 »



 Territoire
en transition

caenlamer.fr

02 31 39 40 00


Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Sommaire

Édito	p. 5
Mémo sur la feuille de route	p. 6
Bilan de la feuille de route	p. 7
AXE 1 - Un territoire plus autonome	p. 8
Impulser une politique agricole urbaine , péri-urbaine et maritime durable	p. 8
Valoriser et promouvoir les filières agricoles de productions locales de produits biosourcés	p.10
Développer la production d'énergies renouvelables locales	p. 12
Promouvoir le réemploi et soutenir la filière	p. 16
Promouvoir et favoriser le tri des déchets et en particulier des biodéchets	p. 18
AXE 2 - Un territoire sobre	p. 22
Intégrer systématiquement la végétalisation dans tous les projets d'aménagements	p. 22
Sensibiliser et créer des outils de sobriété énergétique	p. 26
S'engager dans une démarche de sobriété numérique	p. 32
Accompagner les changements de pratiques dans la mobilité	p. 34
Révéler et développer l'offre existante de tourisme durable et responsable en lien avec la stratégie touristique de Caen la mer	p. 42
AXE 3 - Un territoire résilient	p. 46
Mettre en place une politique foncière favorisant la préservation de la biodiversité et les continuités écologiques	p. 46
Intégrer la biodiversité dans tous les espaces	p. 48
Sensibiliser les acteurs du territoire à la transition écologique	p. 52
Lutter contre l' érosion et le ruissellement	p. 56
Maîtriser, anticiper et s'adapter aux évolutions de trait de côte, aux inondations et submersions marines	p. 60

AXE 4 - Un territoire solidaire	p. 62
Garantir un accès à une alimentation saine, locale et de qualité pour tous	p. 62
Mettre en place des actions en faveur de la diminution de la précarité énergétique	p. 64
Engager les habitants dans des projets de leur collectivité	p. 68
AXE 5 - Un territoire d'expérimentation des transitions	p. 70
Promouvoir les dispositifs favorisant l' engagement citoyen à Caen la mer	p. 70
Encourager l' urbanisme innovant et durable	p. 72
Intégrer la transition écologique dans les politiques culturelles et sportives	p. 74
Évaluer la politique de transition écologique de la collectivité	p. 76





Édito

En 2022, la Communauté urbaine Caen la mer a adopté une feuille de route ambitieuse pour la transition écologique à l'horizon 2030. Deux ans plus tard, cette dynamique collective continue de transformer notre territoire, portée par la mobilisation de l'ensemble des acteurs : citoyens, entreprises, associations, agents et élus. L'élaboration de cette démarche, dès 2021, a permis de construire un projet fédérateur structuré autour de cinq axes majeurs : autonomie, sobriété, résilience, solidarité et innovation, reflet de notre volonté de répondre à la fois à l'urgence climatique et aux enjeux sociaux.

L'année 2024 a marqué une étape décisive avec la concrétisation de 68 actions et plus de 200 sous-actions, dont 22 jugées prioritaires par les élus et déjà source de résultats tangibles pour les habitants : mobilité douce, circuits alimentaires courts, adaptation des espaces urbains au changement climatique, ou encore accélération de la production d'énergies renouvelables. En 2025, les dossiers engagés ont été nombreux et diversifiés et certains sujets ont marqué l'année. Un dispositif rigoureux de suivi et d'évaluation, fondé sur des indicateurs précis, garantit la transparence et l'efficacité de notre démarche.

Partout, les communes se sont engagées en faveur d'initiatives locales, illustrant l'esprit de solidarité et d'innovation qui anime notre territoire. La transition écologique dépasse les seuls enjeux environnementaux : elle façonne une société plus juste et plus attractive, avec des infrastructures cyclables étendues, une végétalisation accrue contre les îlots de chaleur et des espaces de concertation citoyenne afin de mieux construire l'avenir.

Grâce à l'engagement de chacun, Caen la mer affirme sa place de territoire pionnier, résilient et solidaire, prêt à anticiper les défis de demain. Notre ambition commune reste intacte : faire de la transition écologique un moteur de qualité de vie et d'attractivité pour toutes et tous. Merci à l'ensemble des forces vives qui font avancer ce projet. Continuons ensemble sur cette voie, avec détermination et optimisme.

Nicolas Joyau
Président de la Communauté
urbaine Caen la mer

Hélène Burgat
Vice-Présidente en charge de
la Transition écologique

Marc Lecerf
Vice-Président en charge de
l'Environnement, des énergies,
de la collecte et de la
valorisation des déchets

Mémo sur la feuille de route

La démarche « Caen la mer, territoire en transition » vient compléter le projet de territoire de manière très opérationnelle sur les politiques environnementales, sociales et territoriales à mettre en place de façon collective et efficace.

Cette démarche vise à accélérer les transitions, associer et agir avec les acteurs locaux.

Elle s'appuie sur un ensemble d'acteurs : habitants, professionnels, acteurs de l'innovation, de l'économie et de la recherche, associations, techniciens et élus.

La concertation réalisée a permis d'obtenir une feuille de route composée d'actions simples, ambitieuses, innovantes, concrètes, transversales et efficaces pour le territoire dans différents domaines.

Pour une meilleure cohérence entre projets, vingt-sept de ses actions sont communes au projet de territoire.



« La transition est l'affaire de tous : les collectivités ont besoin des habitants, associations, entreprises et tout autre force vive du territoire pour que notre vision commune se traduise en réalité. »

Hélène BURGAT

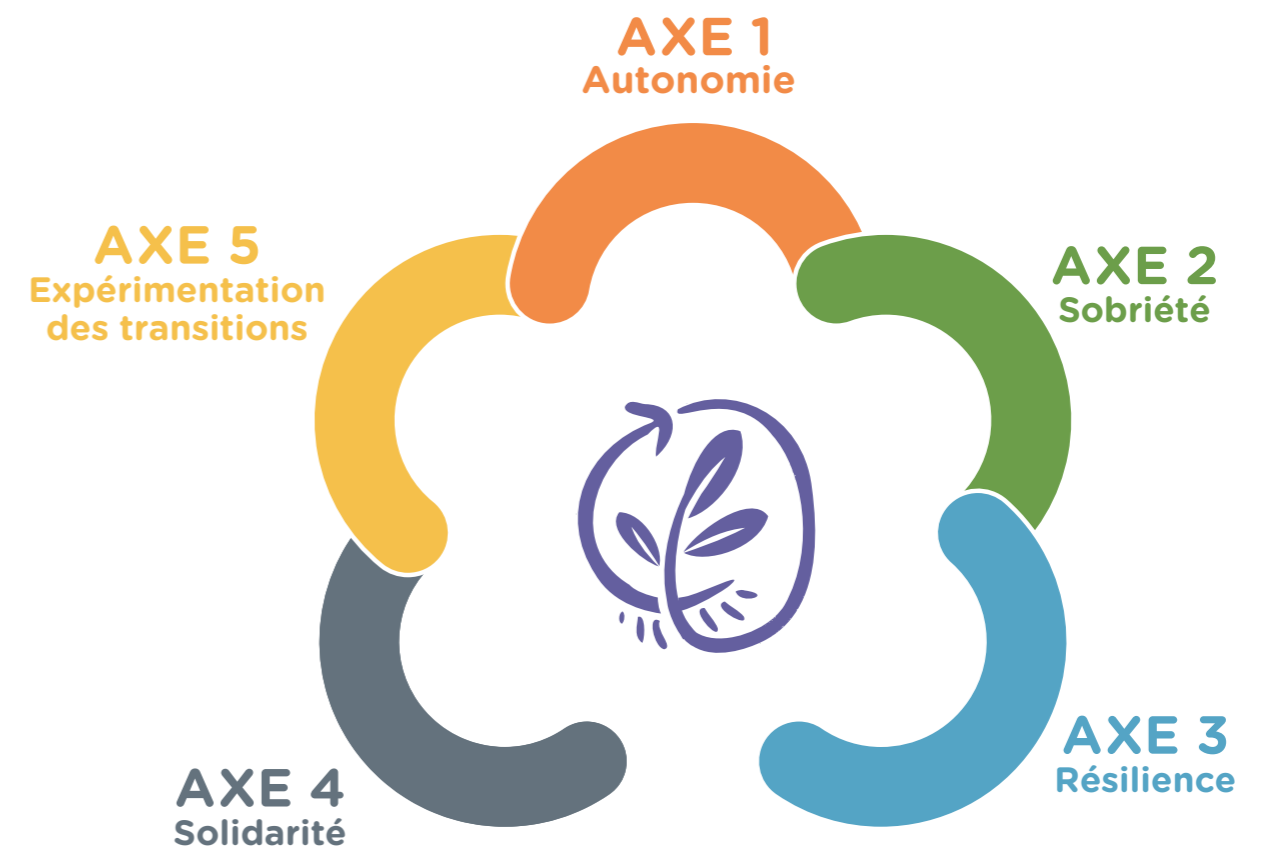


Bilan de la feuille de route

Caen la mer a établi une stratégie dans le cadre de sa feuille de route « Caen la mer, territoire en transition » et s'est fixée des objectifs à l'horizon 2030. Les indicateurs sont essentiels pour mesurer son état d'avancement. Un suivi efficace repose sur une évaluation continue, à la fois quantitative et qualitative, des actions entreprises, permettant des ajustements en fonction des résultats obtenus.

Les différents statuts des actions :

- **action réorientée** : ajustée ou modifiée pour mieux répondre aux objectifs fixés ou pour s'adapter à de nouvelles contraintes ou opportunités.
- **action en cours** : un indicateur en % est appliqué pour les actions quantitatives et une pondération comme suit est appliquée pour les actions qualitatives :
 - action à l'étude 25%
 - action mise en œuvre et/ou expérimentée 50%
 - action généralisée / déployée 75%
- **action réalisée** 100%
- **action non commencée** : planifiée et qui n'a pas encore été lancée ou mise en œuvre.
- **action programmée** : planifiée et prête à la mise en œuvre. Préparation en cours de finalisation sur l'organisation et l'anticipation en termes de ressources, de budget, et de personnel.



AXE 1 Un territoire plus autonome

Caen la mer fait le choix de favoriser la filière de l'alimentation locale et bio, d'impulser le développement des filières locales (productions agricoles locales, matériaux biosourcés), développer les énergies renouvelables locales et d'accélérer l'économie locale circulaire.

Impulser une **politique agricole urbaine, péri-urbaine et maritime durable**

Soutenir le développement d'une agriculture urbaine durable et responsable

OBJECTIF 2030 Création de la Ceinture verte

25% 

Caen la mer s'associe à la « Ceinture verte », une jeune structure coopérative dont les objectifs sont de :

- faciliter l'installation en maraîchage bio sur des petites parcelles du territoire,
- fournir les équipements et l'appui technique aux maraîchers qui s'installent,
- permettre aux maraîchers d'être indépendants dans leur exploitation et devenir actionnaire de la SCIC.

La SCIC Ceinture Verte Caen Normandie a été créée en novembre 2024. Les premières fermes sortiront de terre à partir de 2026.

En 2025, les statuts ont été modifiés pour intégrer systématiquement le bio et ouvrir à l'implication citoyenne.

Les chiffres clés 2025

30 000 € participation de Caen la mer dans la SCIC Ceinture verte

Étudier la faisabilité du développement des filières agricoles à bas niveau d'intrants pour la protection de la ressource en eau

OBJECTIF 2030 Réaliser une étude sur les filières à bas niveau d'intrants

100% 

Une étude a été réalisée par Eau du bassin caennais dans le cadre de ses actions en matière de protection de la ressource en eau potable. L'étude a été lancée en juin 2023 et achevée en juin 2024. Une analyse globale du contexte local et des filières économes en intrants susceptibles d'être développées a été réalisée. Un approfondissement technico-économique de 3 filières a ensuite été mené : sarrasin, miscanthus, légumineuses.

Depuis, une démarche de communication et de concertation se poursuit avec les parties prenantes, dont les agriculteurs ayant des parcelles situées sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable prioritaires et sensibles. L'objectif est d'initier une expérimentation d'une ou plusieurs de ces filières.

Les chiffres clés 2025

1 étude sur les filières à bas niveau d'intrants réalisée
3 filières à bas niveaux d'intrants étudiées pour le territoire



Les intrants agricoles sont des produits ajoutés aux terres et aux cultures pour améliorer leur rendement, comme les engrais, les amendements et les produits phytosanitaires, qui ne sont pas naturellement présents dans le sol.

ZOOM COMMUNES

Décliner le Programme Alimentaire Territorial au sein du territoire

75% 

Mené par Caen Normandie Métropole, le Plan alimentaire territorial (PAT) a pour objectif de développer une alimentation locale, durable et accessible à tous. Il s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer les circuits courts, soutenir les producteurs locaux, promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, et sensibiliser les habitants aux enjeux de l'alimentation.

Depuis début 2025, le PAT Caen Normandie Métropole est labellisé « PAT de niveau 2 », en reconnaissance de son caractère opérationnel.

Caen la mer participe activement à cette démarche en mettant en place des actions concrètes pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie définie.

Colombelles

Projet de serres agricoles durables - Permis modificatif et nouvelles installations

Le projet de serres agricoles situé dans la zone d'activités Lazzaro à Colombelles par l'ajout d'une aire de conditionnement dotée d'une toiture photovoltaïque et d'une cuve d'eau supplémentaire.

Ce permis de construire modificatif, soumis à participation publique et accompagné d'une actualisation de l'étude d'impact, s'inscrit dans une démarche d'agriculture durable et responsable. Il contribue à améliorer la performance énergétique et la gestion de l'eau du site.

L'action, encadrée par des prescriptions environnementales et techniques, marque l'ouverture du chantier dans une optique de production agricole respectueuse de l'environnement et de valorisation locale des ressources.



Maraîcher d'une ferme Ceinture verte

Valoriser et promouvoir les filières agricoles de productions locales de produits biosourcés

Expérimenter et valoriser l'utilisation d'éco-matériaux locaux dans des projets de construction / rénovation

OBJECTIF 2030
Expérimenter 3 projets utilisant des éco-matériaux

25%

Dans le cadre de la promotion des filières locales de matériaux biosourcés, plusieurs actions de sensibilisation et de mise en réseau ont été menées en 2025.

Événement « Construire demain : le B to B du bois et du biosourcé » le 4 juillet 2025 à Caen la mer

Organisée en partenariat avec Fibois Normandie (association interprofessionnelle des acteurs de la filière bois) et l'ARPE Normandie (Association Régionale pour la Promotion de l'Éco-construction), cette journée a réuni 106 participants (entreprises du bâtiment, architectes, promoteurs, collectivités, etc.).

L'objectif de cet événement était de favoriser les échanges constructifs entre acteurs engagés dans la construction durable, d'améliorer l'interconnaissance des filières et d'encourager l'émergence de nouveaux projets intégrant des matériaux biosourcés.

Valorisation des productions agricoles locales

Un premier recensement des acteurs locaux engagés dans la production de matériaux biosourcés a été réalisé (1 acteur recensé).

Aucune action opérationnelle n'a encore été conduite sur ce volet en 2025, mais des actions spécifiques de valorisation et de promotion sont programmées pour l'année 2026.

Le chiffre clés 2025

106 participants à l'événement « Construire demain »

Intégrer dans les cahiers des charges de rénovation et de construction, des matériaux biosourcés et/ou issus du réemploi

50%

La collectivité s'efforce d'intégrer au maximum des matériaux biosourcés et/ou issus du réemploi dans ses projets, en les privilégiant dans les cahiers des charges.

Cette année, le service commun « efficacité énergétique » a accompagné la commune de Villons-les-Buissons pour l'intégration d'un volet réemploi dans le cahier des charges pour la rénovation de la salle des fêtes.

Par ailleurs, un bâtiment du quartier « Les Hauts de l'Orne » à Fleury-sur-Orne sera construit en bois/paille. La structure du bâtiment sera constituée d'un réseau de poteaux et de poutres en bois lamellé collé formant l'ossature du bâtiment sur laquelle reposeront des planchers bois réalisés en panneaux de bois lamellé croisé.

L'enveloppe du bâtiment de type « façade à ossature bois » sera réalisée au moyen de caissons en bois remplis de bottes de paille.

Exposition de matériaux d'isolation lors de la journée FIBOIS « Construire demain »

ZOOM COMMUNES

Blainville-sur-Orne

Application de la loi EGalim

La commune renforce chaque année la part de produits bio et locaux dans les repas scolaires : 27% bio et 21% en circuit court en 2025. Cette démarche valorise les producteurs régionaux et soutient une alimentation durable.

La loi EGalim, adoptée en 2018, vise à équilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et à promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Hérouville Saint-Clair

Menus scolaires durables

Les cantines privilégient les produits frais, locaux et de saison, soutenant les circuits courts et la qualité nutritionnelle.

Formation aux éco-matériaux

Les agents techniques sont formés à l'usage de matériaux durables pour réduire l'impact environnemental des projets.

Hermanville-sur-Mer

Projet artistique « La Récolte »

Ce projet relie artistes et agriculteurs du territoire pour valoriser les savoir-faire et les paysages agricoles.

Cormelles-le-Royal

Verger communal dans la Vallée Verte

Des pommiers ont été plantés dans la Vallée Verte pour compenser des abattages d'arbres et agrandir le verger existant. Cette action favorise la biodiversité, enrichit le paysage urbain et offre des fruits aux habitants.

Thaon

Plantation d'un verger

Sept pommiers ont été plantés pour végétaliser la commune et favoriser la biodiversité.



Développer la production d'EnR* locales

Développer les énergies renouvelables électriques

Caen la mer s'engage dans le développement de l'énergie solaire en installant des panneaux photovoltaïques sur les toitures de ses bâtiments publics. Cette initiative contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à diminuer les factures d'électricité et à atteindre les objectifs fixés par le Schéma Directeur Énergies du territoire.

Cette année, la collectivité a mené des études de faisabilité et mais plusieurs initiatives sont en préparation pour 2026.

Les chiffres clés 2025

1 200 m² de panneaux solaires recensés en 2025 sur les bâtiments de Caen la mer

Développer les énergies renouvelables thermiques

OBJECTIF 2030
Alimenter les réseaux de chaleur urbain avec 80% d'EnR&R

100%

Caen la mer s'est engagée dans le déploiement des réseaux de chaleur sur son territoire dont deux principaux réseaux : Caen Nord et Caen Sud. L'objectif est atteint car il résulte de la moyenne du mix énergétique combiné des deux réseaux de chaleur, Caen Nord et Caen Sud. Il s'inscrit dans la volonté d'aller vers davantage d'autonomie et de mixité énergétique.

Le déploiement progressif du réseau se poursuit au nord de Caen. Il sera alimenté par l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles et la création future d'une chaufferie biomasse.

En 2025, 22 km de réseaux ont été déployés.

Les objectifs du réseau de chaleur Caen Nord de Caen la mer :

- 100% de l'approvisionnement en énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), d'ici 2028,
- 39 600 équivalents logements desservis,
- 97 km de réseaux,
- 375 GWh distribués,
- 87 000 tonnes de CO₂ évitées par an,
- un tarif compétitif et stable dans la durée.

Les chiffres clés 2025

83,7% d'EnR&R (Energie Renouvelables et de Récupération) alimente le réseau de chaleur Caen Nord
76,1% mixité d'énergie (bois & gaz) pour le réseau de chaleur Caen Sud
22,8 km de réseaux créés en 2025 sur Caen

* EnR = énergies renouvelables

Créer une chaufferie Biomasse au Chemin-Vert

100%

Le 18 juin 2025, Caen la mer a franchi une étape majeure de sa transition énergétique avec la pose symbolique de la première pierre de la future chaufferie biomasse du Chemin-Vert. Les travaux, initiés en novembre 2024, progressent rapidement et une mise en service partielle (chaufferie gaz) est prévue pour fin novembre 2025.

La chaufferie sera équipée de deux chaudières biomasse de 12,5 MW chacune, complétées par une chaudière gaz de 23 MW en appoint. Une attention particulière est portée à l'intégration paysagère et à la préservation des arbres et espaces verts sur le site.

La technologie choisie, développée par Dall Energy, repose sur un procédé de gazéification en deux étapes, permettant un rendement jusqu'à 110% et une combustion très propre. Les combustibles proviendront principalement de plaquettes forestières et de déchets verts/bois non traités, en favorisant les circuits courts.

Le projet s'accompagne d'un réseau de chaleur en expansion, avec 30 km posés d'ici fin 2025 et 14 km supplémentaires prévus en 2026, desservant de nouveaux bâtiments et modernisant le réseau existant.

Soutenu par l'ADEME, ce projet illustre l'engagement de Caen la mer pour la décarbonation et le développement des énergies renouvelables, tout en conciliant performance énergétique et respect du cadre de vie.

- 12,5 MW – puissance de chaque chaudière biomasse
- 23 MW – puissance de la chaudière gaz d'appoint
- 400 m³ – capacité des bâches d'hydro-accumulation
- 30 % – toiture végétalisée
- 60 % / 40% – proportion de plaquettes forestières / déchets verts et bois non traités
- 150 km (50% < 100 km) – distance maximale d'approvisionnement du bois
- 70% – cendres valorisées (épandage ou compost).



Dans une chaufferie biomasse, la chaudière gaz joue un rôle d'appoint ou de secours. Elle intervient principalement lorsque la demande en chaleur dépasse la capacité de production de la chaudière biomasse (par exemple en période de grand froid) ou lors des phases d'entretien et d'arrêt de celle-ci. Son objectif est d'assurer la continuité du service et de garantir une température constante dans le réseau de chauffage, tout en optimisant le fonctionnement global de l'installation.

Construction de la
Chaufferie Biomasse au
Chemin-Vert



Thue et Mue

Projet photovoltaïque au Mesnil-Patry

La commune accompagne un porteur de projet pour la création d'un champ photovoltaïque sur une friche au Mesnil-Patry. Ce projet participatif permettra de produire une énergie renouvelable locale tout en impliquant les habitants. Il constitue un levier fort pour la transition énergétique et la sensibilisation aux enjeux climatiques.

Rots

Déploiement du photovoltaïque

Seize bâtiments publics sont désormais alimentés en autoconsommation grâce à des panneaux solaires. La production annuelle de 125 000 kWh couvre plus de la moitié des besoins électriques communaux, marquant une avancée majeure vers l'autonomie énergétique.

Mise en route de la géothermie

La mise en service d'un système de géothermie alimente désormais l'école maternelle et la cantine. Cette installation permet de couvrir les besoins en chauffage tout en réduisant significativement la consommation d'énergie fossile. Le dispositif sera étendu à la future crèche prévue pour 2026, renforçant ainsi la stratégie communale en faveur d'équipements publics sobres, durables et respectueux de l'environnement.

Hérouville Saint-Clair

Raccordement au réseau de chaleur

Les bâtiments communaux sont désormais alimentés par le Réseau de Chaleur Urbain Nord Caen la mer utilisant l'énergie de l'incinérateur de Colombelles. Ce système réduit les émissions de CO₂ et les dépenses énergétiques.

Hermanville-sur-Mer

Étude d'extension du réseau de chaleur

Une étude a été menée en collaboration avec la Communauté urbaine Caen la mer afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux d'Hermanville-sur-Mer. L'hypothèse d'un raccordement au Réseau de Chaleur Caen Nord a été envisagée. Cependant, l'analyse montre que la commune ne peut pas être connectée au réseau existant, le point de raccordement le plus proche se trouvant à Hérouville Saint-Clair.

Ainsi, il a été décidé d'orienter les études vers la mise en place d'un réseau technique, c'est-à-dire un réseau conçu à l'échelle de la commune.

Caen

Développer des projets d'énergies renouvelables avec les citoyens

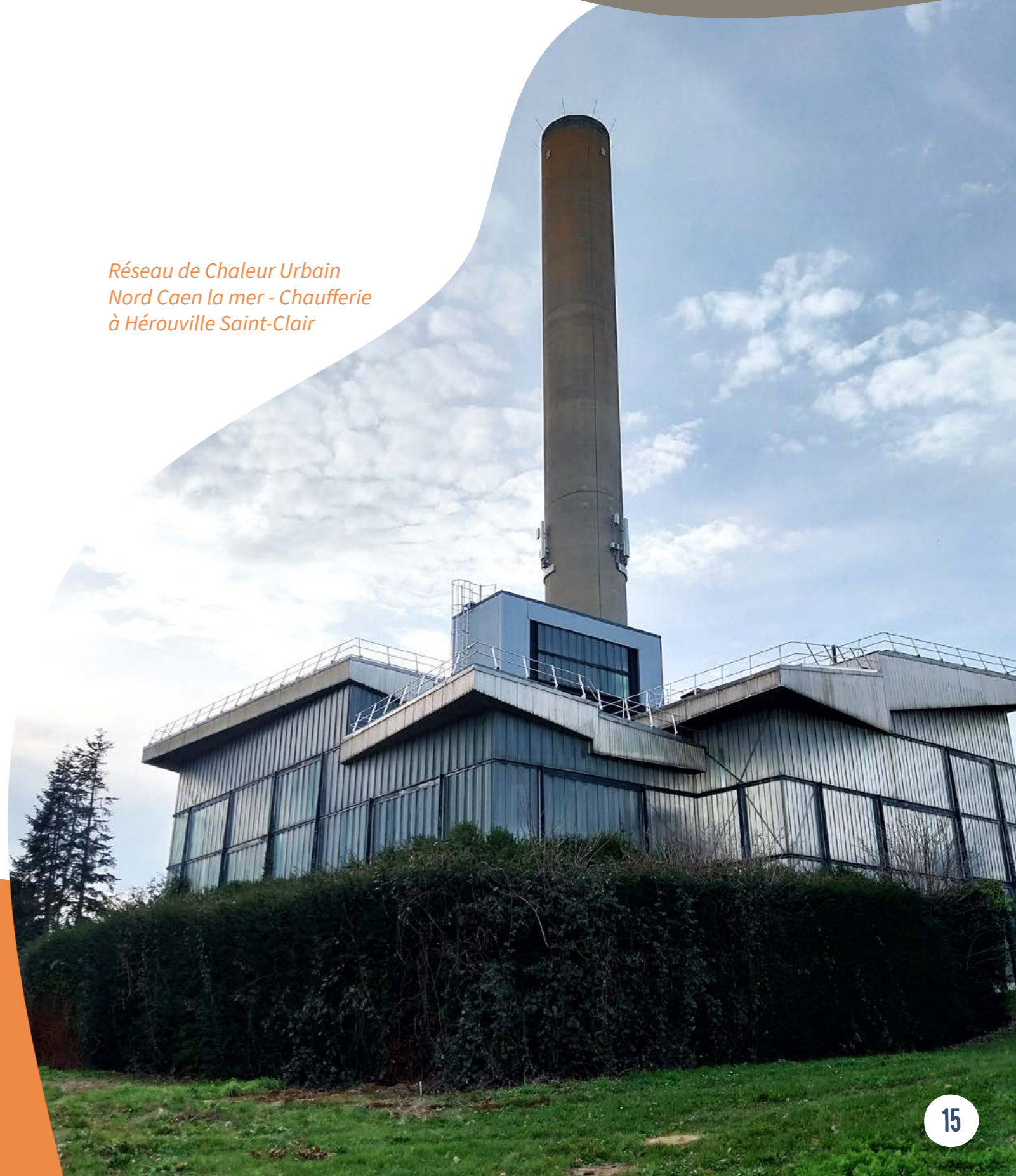
La Ville de Caen accompagne la SCIC Plaine Sud Énergies, Enercoop, le réseau Éclore et Vent d'Ouest, dans le montage d'un projet citoyen visant à développer les énergies renouvelables.

Ce projet consiste à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur l'un de ses bâtiments publics.

Le scénario privilégié repose sur un modèle d'autoconsommation collective : l'électricité produite serait partagée entre les acteurs situés dans un rayon d'un kilomètre autour de l'installation et des volontaires pour y participer (habitants, entreprises, bailleurs, collectivités, etc.).

Le projet serait géré par une structure indépendante, telle qu'une SCIC. Une convention est en cours de signature entre la Ville de Caen et Plaine Sud Energies pour la mise à disposition de cette toiture.

*Réseau de Chaleur Urbain
Nord Caen la mer - Chaufferie
à Hérouville Saint-Clair*



Promouvoir le réemploi et soutenir la filière

Renforcer le réseau de déchèteries pour mailler le territoire

OBJECTIF 2030
Créer une déchèterie supplémentaire au nord de la Communauté urbaine

25%

En 2025, la Communauté urbaine Caen la mer a poursuivi la recherche de foncier dans le nord du territoire afin d'implanter une nouvelle déchèterie, en cohérence avec les démarches engagées les années précédentes pour optimiser la gestion des déchets et répondre aux besoins croissants des habitants.

La dynamique de modernisation des infrastructures s'est renforcée. La déchèterie de Colombelles a vu ses capacités augmentées : elle accueille désormais davantage d'usagers et prend en charge un volume élargi de flux de déchets, contribuant à une meilleure valorisation des matières collectées.

En septembre 2025, une nouvelle plateforme de déchets verts a été ouverte à Troarn. Destinée à faciliter l'accès des habitants à un service de proximité, elle est ouverte chaque samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sur la période allant du 1^{er} mars au 31 octobre.

Par ailleurs, de nouvelles filières de tri ont été déployées, dans le cadre de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), intégrant les REP (Responsabilités Élargies du Producteur) pour les filières ABJ (Articles de Bricolage et de Jardin), ABJTH (Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques), ASL (Articles de Sport et de Loisirs) et JJ (Jeux et Jouets), renforçant ainsi le dispositif local de valorisation et de réemploi des déchets.

Les chiffres clés 2025

7 déchèteries sur le territoire recensées en 2025
-6% de déchets non valorisés en déchèterie (par rapport à 2023)

Nouvelle déchèterie de Colombelles

Aider à la création de plateformes de réemploi

75%

La fermeture du local réemploi de la déchèterie de Ouistreham, intervenue en avril 2025 faute de partenaire intéressé, a conduit à la poursuite active des recherches pour identifier un nouvel acteur susceptible de reprendre cette activité.

En parallèle, deux nouvelles actions ont été mises en place pour maintenir une dynamique de réemploi au sein de la déchèterie :

1. Un atelier de réparation, organisé chaque deuxième mercredi du mois, permettant aux usagers de faire réparer de petits appareils électriques et électroniques lors de leur passage à la déchèterie.
2. Une récup' éphémère, proposée chaque troisième mercredi du mois, offrant une dernière opportunité de réutilisation aux objets déposés dans le local réemploi mais non repris par la Coop 5 pour 100, et qui sont ainsi mis à disposition des usagers.

Ces deux dispositifs sont assurés par l'association Atipic.

Les chiffres clés 2025

4 locaux réemploi en déchèteries
55 tonnes récupérées dans les locaux de réemploi

Développer et soutenir les ressourceries

OBJECTIF 2030
Créer 5 projets de recyclerie ou ressourcerie sur le territoire

75%

Trois conventions partenariales ont été signées afin de renforcer le réemploi des objets en déchèterie, avec les structures Envie Autonomie, Bacer et Coop 5 pour 100. Ces collaborations permettent de donner une seconde vie à de nombreux équipements et de soutenir l'économie sociale et solidaire.

Parallèlement, Vérisol poursuit ses actions de réemploi et de remise en état de vélos, tandis que La Chiffo assure la collecte de textiles grâce à la mise en place de bornes dédiées sur les sites de déchèterie.

Une étude est également en cours concernant la création d'une recyclerie culturelle et artistique, visant à valoriser les matériaux et objets à travers la création et la réutilisation.

Enfin, Caen la mer a accordé un soutien exceptionnel à la Coop 5 pour 100 pour accompagner le développement d'un projet de réemploi spécifique aux filières mobilier, jeux et jouets, renforçant ainsi la dynamique territoriale d'économie circulaire.

Les chiffres clés 2025

5 partenariat avec des ressourceries/recycleries dans les déchèterie

Faire connaître les acteurs de la filière du réemploi

OBJECTIF 2030
Relayer sur le site internet et les réseaux sociaux de Caen la mer les acteurs de la filière du réemploi

100%

Les données de la page web dédiée aux déchets ménagers ont été actualisées pour intégrer les acteurs locaux du réemploi. Grâce à la cartographie interactive du site de Caen la mer, les usagers peuvent désormais localiser facilement les structures de réemploi près de chez eux (<https://caenlamer.fr/reutiliser-reparer-donner>). Cette mise à jour facilite l'accès aux informations et encourage les habitants à adopter des pratiques de réutilisation, contribuant ainsi à la réduction des déchets dans la région.

Plus d'infos sur : <https://www.crar-normandie.fr/>

Travailler avec les acteurs de la formation et de la filière du réemploi

75%

En 2025, 18 collectes éphémères ont été organisées en partenariat avec la Coop 5 pour 100, offrant aux habitants des occasions supplémentaires de déposer des objets réemployables.

Par ailleurs, le dispositif « Dernière chance » a été mis en place une fois par mois à la déchèterie de Colombelles, en collaboration avec Atipic. Il permet aux usagers de donner des objets réemployables qui ne sont pas repris par la ressourcerie partenaire, favorisant ainsi le réemploi et la réduction des déchets.

Les chiffres clés 2025

18 collectes éphémères organisées en 2025
203 000 € de subventions et prestations réalisant de l'insertion, dont prestation R'Pur dite « PMR 75 »



AXE 1 Un territoire plus autonome

Promouvoir et favoriser le tri des déchets et en particulier des biodéchets

Favoriser le tri des déchets des usagers (maison, travail, domaine public)

75%

Au cours de l'année 2024-2025, de nombreuses actions ont été conduites afin de renforcer la sensibilisation du public à la prévention et au tri des déchets. Ces démarches se sont appuyées sur la mise en œuvre d'animations variées, la diffusion de supports de communication adaptés ainsi que sur la valorisation des messages clés via le site internet et différents canaux d'information du territoire.

Développement du tri hors foyers

La généralisation du tri hors foyers s'est poursuivie sur l'ensemble du territoire.

Elle s'est traduite par la mise en place progressive de dispositifs spécifiques dans plusieurs espaces publics :

- cimetières,
- établissements sportifs,
- marchés itinérants,

ainsi que par l'installation de corbeilles bi-flux permettant de faciliter la séparation des déchets recyclables et des ordures ménagères.

Les chiffres clés 2025

37 stands d'information
(**2 773** personnes sensibilisées)

68 publics relais sensibilisés

76 kg/hab d'emballages en 2024,
soit **5% de plus** que 2023

Point d'apport volontaires
des bio-déchets

Sensibiliser les usagers aux erreurs de tri

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité du tri, une campagne de communication a été déployée en 2025 pour sensibiliser les usagers aux erreurs les plus fréquentes observées dans la poubelle jaune.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets CITEO, visant à renforcer la communication autour des bons gestes de tri et à réduire les erreurs de dépôt dans les bacs de collecte sélective.

Parmi les actions menées :

- flocage des bennes de collecte des déchets ménagers, illustrant de manière visuelle et pédagogique les principales erreurs de tri, afin de sensibiliser directement les habitants lors du passage des camions ;
- création d'une page dédiée sur le site internet, présentant les erreurs les plus courantes et les consignes à suivre ;
- publication régulière de posts sur les réseaux sociaux, pour relayer les messages de la campagne et encourager les bons comportements.

Cette démarche a pour objectif de renforcer la qualité du tri à la source et de favoriser une meilleure valorisation des matières recyclables sur le territoire.



Développer le compostage individuel (maisons individuelles) et collectif (immeubles ou maisons sans jardin en porte à porte ou apport volontaire)

OBJECTIF 2030 Équiper 70% des logements individuels en composteurs

67%

L'équipement des logements individuels en composteurs contribue à la gestion durable des déchets. Cela permet de réduire l'empreinte carbone des ménages et de transformer les déchets organiques en ressource précieuse pour l'entretien des jardins ou des espaces verts.

Caen la mer poursuit ses actions de sensibilisation et la distribution de composteurs individuels ainsi que la mise en place de points d'apports volontaires sur son territoire. Entre 2005 et 2024, Caen la mer a distribué 30 303 composteurs au total, soit 47% des foyers en habitat individuel équipés.

Les chiffres clés 2024*

47% de logements équipés de composteurs individuels

4 127 composteurs individuels distribués en 2024

1 641 tonnes de biodéchets détournées des ordures ménagères en 2024 (estimation)

* Les chiffres étant issus des rapports d'activité, il n'est pas possible de fournir des données pour l'année 2025.

Nombre total de composteurs distribués depuis 2005



Pourcentages des foyers individuels équipés



Déploiement du tri à la source des déchets alimentaires

Caen la mer poursuit le déploiement du tri à la source des déchets alimentaires, en favorisant à la fois le compostage individuel et partagé. Un dispositif de collecte des déchets alimentaires en points d'apports volontaires a été mis en place pour répondre aux besoins des habitants en habitat dense, contribuant ainsi à la valorisation organique et à la réduction des déchets résiduels.

Les chiffres clés 2025

36 sites de compostage partagé en établissements (scolaires, résidences seniors...)

160 sites de compostage partagé

Faciliter et simplifier l'accès des usagers en déchèterie

Au cours de l'année 2025, les modalités d'accès aux déchèteries ont été modernisées afin de simplifier le parcours des usagers et d'améliorer l'exploitation des sites. Les principales mesures mises en œuvre sont les suivantes :

- accès via QR code personnel ou lecture automatique de la plaque d'immatriculation après création d'un compte usager en ligne ;
- suppression des limites de dépôts journalières pour les particuliers, apportant une plus grande souplesse d'utilisation ;
- redéploiement des agents de déchèteries vers des missions d'accueil, d'orientation et de conseil, afin d'améliorer la qualité du tri et l'accompagnement des usagers.

Thue et Mue

Remise de compost aux habitants

La commune a mis à disposition 20 m³ de compost fourni par le Syvedac. Cette opération promeut le compostage individuel pour réduire la production de résidus de jardin et de déchets alimentaires. Elle sensibilise les habitants à l'économie circulaire et au tri des biodéchets.

Ifs

Tri des déchets dans les cimetières

Des espaces de tri ont été installés dans les cimetières Nampioche et de l'Église. Cette initiative favorise la réutilisation de pots et contenants et sensibilise les visiteurs au tri des déchets.

Un nouvel espace est prévu en 2026 au cœur du cimetière Nampioche.

Lutte contre le gaspillage alimentaire – diagnostic & formation du personnel

Dans le cadre d'un diagnostic du gaspillage, une campagne de tri et de pesée des déchets a été réalisée, permettant d'évaluer les pertes alimentaires et de planifier des actions correctives pour optimiser la gestion des repas et limiter les pertes.

Par ailleurs, les agents de restauration ont été formés pour adapter les quantités servies et réduire le gaspillage alimentaire.

Mouen

Composteur collectif au Jardin des Sens

Un composteur collectif a été installé avec le soutien de Caen la mer et du Syvedac. Il permet aux habitants de valoriser leurs biodéchets et de produire du compost localement, renforçant la participation citoyenne et la réduction des déchets.

Hermanville-sur-Mer

Plage propre et préservée

Quatre bacs à marée ont été installés sur la plage pour collecter les déchets marins.

Caen

Développer des projets de recyclerie ou ressourcerie

La Recyclette

Issue des Budgets participatifs, le Recyclette a été inaugurée le 28 février 2025 dans le quartier Venoux. Soutenue par la Ville de Caen, c'est une ressourcerie de proximité portée par l'association Vent d'Ouest. Véritable lieu de vie et de partage, elle met à disposition une objethèque (prêt d'objets du quotidien), organise des ateliers de réparation et de réemploi, propose régulièrement des animations pédagogiques pour sensibiliser les habitants aux pratiques de réduction des déchets et à l'économie circulaire.

Elle est désignée lieu-relai Quartier en transition en 2025 pour le secteur PVQ Centre-Ouest.

Saperlotte

En 2025, Saperlotte à Caen a confirmé le renforcement de sa position en tant que librairie solidaire associative, portée exclusivement par un collectif de bénévoles et guidée par des valeurs fortes d'inclusion sociale, d'accessibilité culturelle et d'écologie. Depuis l'année dernière, la librairie accueille le public trois jours par semaine – les mercredis, vendredis et samedis, de 10h30 à 19h30 – offrant ainsi un accès régulier à une large sélection d'ouvrages.

Les livres y sont proposés à un prix solidaire moyen de 2 €, témoignant de la volonté de l'association de rendre la culture accessible au plus grand nombre tout en encourageant la circulation et la seconde vie des ouvrages.

Face à un accueil particulièrement favorable du public, l'année 2025 a également été marquée par l'ouverture d'un second point de vente à Hérouville-Saint-Clair. Ce développement a été rendu possible grâce à une cagnotte participative ayant permis de réunir 2 000 €, consacrés à l'aménagement de cette nouvelle librairie inclusive.

Saperlotte - Librairie solidaire



AXE 2 Un territoire sobre

Maîtriser l'étalement urbain et végétaliser les espaces, accélérer la mobilité bas carbone et développer le tourisme durable et responsable participent à rendre un territoire plus sobre. Un usage modéré du numérique permet également de participer aux démarches de sobriété visant à réduire son impact environnemental.

Intégrer systématiquement la végétalisation dans tous les projets d'aménagements

Poursuivre la désimperméabilisation sur le territoire

OBJECTIF 2030
Cartographier les espaces désimperméabilisables à l'échelle des communes

50%

Caen la mer, dans le cadre de l'aménagement et le réaménagement de ses espaces publics pratique la désimperméabilisation favorisant une gestion durable de l'eau, de la réduction des îlots de chaleur et l'infiltration naturelle des eaux pluviales. À terme, l'objectif est de réaliser une cartographie des espaces désimperméabilisés afin de conforter la trame verte et bleue.

Blainville-sur-Orne

- Quartier République : projet validé de débitumisation de 33 places de stationnement, remplacement par du pavé enherbé infiltrant.

Caen

- Pied château d'eau Guérinière : débitumisation de 800 m², création d'une pelouse.
- Place Courtonne : débitumisation de 1 000 m², création d'une pelouse.
- Place Foch : débitumisation de 3 950 m², remplacement par végétation et pelouse.
- Rue du Général Moulin : désimperméabilisation de 20 places de stationnement, remplacement par dalles infiltrantes.
- Esplanade Hessel : désimperméabilisation de 775 m² d'enrobé, remplacement par espaces verts.

Carpiquet

- Rue de la Gare : stationnement perméable.
- Rue du 4 juillet 1944 : stationnement perméable.

Ifs

- Zone Sud – placette Rue de Picardie/Champagne : désimperméabilisation, application de résine perméable et plantation de 4 arbres remarquables.

Lion-sur-Mer

- Rue Foch : désimperméabilisation de 115 m² de places de stationnement.

Mondeville

- Zone Est – rue de Prague : 2 places de stationnement (environ 30 m²) décrotées et mises à disposition de l'association "Bande de Sauvage" pour jardiner.

Mouen

- Entrée de bourg : désimperméabilisation de 330 m² de surface bitumée, remplacement par divers espaces verts.

Ouistreham

- Zone Nord – Place Alfred Thomas et autres petits espaces : désimperméabilisation des pieds d'arbres et aménagements végétalisés.

Rosel

- Hameau de Gruchy : désimperméabilisation de 115 m² de places de stationnement.

Les chiffres clés 2025
7 751 m² minimum de surfaces désimperméabilisées/débitumisées

Mettre en œuvre des solutions de végétalisation dans les différents types d'aménagement

75%

Caen la mer, dans le cadre de l'aménagement et le réaménagement de ses espaces publics met en place des solutions de végétalisation pour améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer la résilience écologique.

Focus sur les surfaces végétalisées

Bénouville

Place de la Libération : plantation de 23 arbres.

Caen

- Esplanade S. Hessel : création de 14 jardinières/buttes plantées en pleine terre, 21 arbres plantés.
- Place Courtonne : création d'un grand glacis en pelouse en pente vers le bassin du port et 4 massifs plantés, 20 arbres plantés.
- Place Foch : 2 230 m² de surfaces végétalisées, 20 arbres plantés.
- Rue Bellivet : création de 4 jardinières pleine terre (environ 230 m²), 6 arbres plantés.
- Rue d'Auge / demi-lune : 2 000 m² de surface végétalisée, 80 arbres plantés.
- Rue Général Moulin : 20 arbres plantés, 20 stationnements enherbés.
- PRU Chemin-Vert, secteur Authie Nord, rue de Touraine : 24 arbres plantés.

Grentheville

- Entrée de bourg : plantation de 5 arbres et 59 cépées.

Mouen

- Entrée de bourg : création de 330 m² de massif d'arbustes et de vivaces.

Rosel

- Hameau de Gruchy : plantation de 90 graminées et arbustes, 63 m² de plantation en noues.

Plaine Sud

- Mise en œuvre de plantations d'arbres, d'arbustes et de vivaces dans les communes du secteur : 65 arbres - 538 arbustes - 130 vivaces

Les chiffres clés 2025

284 arbres plantés en 2025
687 arbustes plantés en 2025
4 853 m² surfaces végétalisées en 2025

Lutter contre les îlots de chaleur dans les aménagements urbains

OBJECTIF 2030
Réaliser une cartographie des îlots de chaleur à l'échelle du territoire

50%

La Communauté urbaine, la Ville de Caen et l'Université de Caen Normandie, avec le soutien de l'ADEME, ont lancé un programme de recherche visant à identifier et caractériser les îlots de chaleur urbains (ICU). L'objectif est d'obtenir des données scientifiques précises et de visualiser leurs effets grâce à un réseau de capteurs installés sur des sites stratégiques. Le projet est conduit en collaboration avec Olivier Cantat, professeur de géographie et climatologue au laboratoire IDEES de l'université de Caen, membre du GIEC Normand.

Depuis 2024, dix stations de mesure ont été déployées dans la Ville de Caen. Les premières analyses ont confirmé la présence d'îlots de chaleur, tout en mettant en évidence des zones de fraîcheur et des couloirs venteux favorables au rafraîchissement naturel de la ville.

En 2025, le programme s'est déployé à l'échelle de Caen la mer avec l'installation de nouvelles stations, afin d'étendre l'étude à l'ensemble du territoire.

Ce programme vise à fournir une vision complète du phénomène des ICU, afin de planifier et mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation, ainsi que des mesures de prévention adaptées, en collaboration avec les différentes directions et communes concernées.

Prochainement, les données issues des stations de mesure seront accessibles au public, permettant un suivi transparent et partagé des enjeux liés au réchauffement climatique sur le cadre de vie urbain.

Les chiffres clés 2025

29 stations installées sur le territoire de Caen la mer (dont 18 à Caen)



Mettre en place des conditions nécessaires à l'élaboration d'une stratégie foncière

75%

En 2025, la stratégie foncière élaborée avec l'Établissement Public Foncier (EPF) de Normandie, finalisée en 2023, sert désormais de base pour identifier les gisements fonciers sur le territoire de Caen la mer afin de répondre aux enjeux de développement économique, d'habitat, d'équipements et de renaturation. Les services de Caen la mer travaillent à la mise en place d'un référentiel foncier.

Par ailleurs, une nouvelle étude lancée en 2025 par l'EPF sur les zones d'activités Object'ifs Sud et Citis vise à évaluer le potentiel de densification des espaces privés et publics et à définir un plan d'actions, dont les conclusions sont attendues en 2026.

Les chiffres clés 2025

1 étude de stratégie foncière du territoire lancée

Réaménager la place de la Libération à Bénouville

Située devant la mairie, la nouvelle place de la Libération offre un espace alliant mémoire et convivialité, à l'entrée de la zone mémorielle du Débarquement. Entièrement réaménagée après le renouvellement des réseaux souterrains, elle assure accessibilité et sécurité pour tous, tout en intégrant des espaces repensés pour les commémorations, les food-trucks et le stationnement.

Conçue pour concilier mémoire, mobilités douces et usages quotidiens, la place accueille piétons, cyclistes et services de proximité, avec notamment une station Vélolib de 10 vélos électriques.

Le site bénéficie également d'un cadre paysager renouvelé : plantations, massifs végétalisés et désimperméabilisation partielle des sols contribuent à une meilleure gestion des eaux pluviales et à un environnement plus durable.

Élaborer le futur PLUi-HM en intégrant les enjeux et objectifs de la transition

75%

Le PLUi-HM de Caen la mer est aujourd'hui à l'étape du projet arrêté (depuis le 10 juillet 2025). Il constitue une étape clé dans la construction de l'avenir du territoire à l'horizon 2040.

Il sera soumis à l'enquête publique à l'automne 2026, permettant aux habitants et acteurs locaux de donner leur avis.

La validation finale est attendue début 2027, avant une mise en œuvre progressive sur l'ensemble des 48 communes.

Ce document stratégique fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'habitat et de mobilités, tout en intégrant les objectifs de transition écologique et énergétique.

Ses principaux enjeux sont de :

- valoriser les atouts du territoire, tant sur le plan patrimonial qu'économique ;
- anticiper et accompagner les évolutions démographiques et sociétales, en veillant à l'équilibre entre zones urbaines et rurales ;
- conduire un développement maîtrisé, respectueux des ressources et des paysages ;
- préserver l'environnement et la biodiversité, en intégrant les contraintes liées au changement climatique et en renforçant les continuités écologiques ;
- favoriser les mobilités durables, en accompagnant l'essor des transports collectifs, des modes actifs et des nouvelles pratiques de déplacement.

Par ailleurs, le PLUi-HM oriente aussi les projets urbains vers une utilisation plus raisonnée et innovante du foncier.

Ainsi, les toitures des nouveaux bâtiments sont pensées comme de véritables supports de la transition : végétalisées pour améliorer la qualité de l'air et la gestion de l'eau, ou équipées de panneaux solaires photovoltaïques pour contribuer aux objectifs fixés par le Schéma Directeur des Énergies (SDE) de Caen la mer et aux engagements nationaux en matière de neutralité carbone.

Les indicateurs de long terme pour le PLUi-HM seront évalués tous les trois ans à partir de 2027.

À l'horizon 2040, le PLUi-HM prévoit :

- 563 ha de consommation d'ENAF (réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers) conformément à l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette),
- 118,4 ha de zones préférentielles dédiées à la renaturation.

Place de la Libération à Bénouville

Associer les habitants en amont des projets

50%

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-HM, une vingtaine de réunions publiques et diverses actions de concertation ont été menées en 2025 pour impliquer les habitants en amont des projets. Ces actions visent à recueillir les avis et attentes des résidents, renforcer la transparence, et adapter les projets aux besoins locaux.

Au total, près de 700 habitants ont participé au processus du PLUi-HM entre 2022 et 2025. Cinquante-cinq réunions publiques, ateliers et actions de concertation ont été organisés sur cette même période. Une exposition itinérante sur le PLUi-HM a circulé dans les communes de janvier à juillet 2025 et s'est poursuivie au Pavillon jusqu'en septembre.

Dans le cadre des grands projets d'aménagement, une réunion publique s'est tenue le 25 mars pour la ZAC Mont-Coco, tandis qu'une réunion des acteurs a eu lieu le 15 juillet pour le projet Presqu'île. Enfin, l'enquête publique relative au Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est en cours depuis le 13 juin 2025.

Les chiffres clés 2025

700 habitants ont participé à la concertation du PLUi-HM 2022-2025

55 réunions publiques, ateliers et actions de concertation auprès des habitants

ZOOM COMMUNES

Blainville-sur-Orne

Réhabilitation de l'avenue de la République

La première tranche des travaux de réhabilitation de l'avenue de la République a été lancée en 2025, avec un budget d'environ 1 000 000 €. Les travaux portent sur la réfection des réseaux, la voirie et l'éclairage public, tout en intégrant des éléments de végétalisation pour améliorer le confort urbain, renforcer la résilience écologique et favoriser la sobriété énergétique.

Hérouville Saint-Clair

Pépinière Presqu'île

Dans le cadre de l'aménagement futur de l'éco-quartier, une pépinière a été mise en place pour la culture de jeunes végétaux locaux, limitant le transport de grandes plantes et optimisant la gestion des eaux d'arrosage.



Sensibiliser et créer des outils de **sobriété énergétique**

Accompagner les copropriétés privées dans des projets de rénovation énergétique

50%

Aux côtés de la Maison de l'Habitat, guichet unique de la rénovation de Caen la mer, des dispositifs sont mis en œuvre pour accompagner les copropriétaires dans leurs projets de rénovation énergétiques tout au long du projet.

Les copropriétés accompagnées depuis plusieurs années ont vu leurs projets être validés en assemblée générale en fin d'année 2024 et au premier semestre 2025. Des aides ont été accordées par Caen la mer et plusieurs autres projets en cours d'accompagnement devraient aboutir d'ici la fin de l'année.

Le 31 décembre 2025 constitue la date limite pour déposer une demande de subventions dans les deux règlements d'aides financières aux projets de rénovation énergétique d'ampleur pour les copropriétés.

Les chiffres clés 2025

Période : 01/01/2025 au 31/07/2025

29 copropriétés suivies et accompagnées représentant **1 769** logements

3 copropriétés aidées (**287** logements) pour un montant d'aides de **232 000 €**

8 000 000 € de travaux générés

Accompagner les bailleurs sociaux dans des projets de rénovation énergétique

50%

Les aides financières de Caen la mer à la rénovation du parc social sont ciblées sur les opérations labellisées « BBC rénovation 2024 » et « BBC rénovation 2024 - première étape » afin de contribuer à la réalisation des différents objectifs :

- le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui fixe l'objectif de rénover l'ensemble des logements locatifs sociaux au niveau BBC d'ici 2050 ;
- le Schéma Directeur de l'Énergie, qui prévoit la réhabilitation de 700 logements sociaux par an au standard BBC rénovation.

À la date du rapport, aucun bailleur social n'a encore sollicité de financement auprès de Caen la mer.

Les réhabilitations menées cette année constituent une base solide pour progresser vers le niveau BBC dans les opérations à venir.

Chiffres établis sur la période : 01/01/2025 au 31/07/2025

Faire appliquer l'extinction obligatoire des enseignes lumineuses

100%

Dans le cadre d'un travail collaboratif mené en partenariat avec les communes de Caen la mer, ainsi qu'une concertation active avec le grand public et les acteurs économiques locaux, le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de Caen la mer a été élaboré autour de quatre grandes orientations :

- Orientation 1 : Promouvoir la sobriété pour répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques.
- Orientation 2 : Préserver les richesses paysagères de Caen la mer et le cadre de vie des usagers.
- Orientation 3 : Valoriser les richesses du patrimoine bâti de Caen la mer.
- Orientation 4 : Améliorer la lisibilité et l'attractivité des activités, notamment celles liées au tourisme et au commerce.

L'approbation finale du RLPI a eu lieu le 22 mai 2025 en Conseil communautaire et s'est suivie d'une enquête publique avec un avis favorable du commissaire enquêteur. L'adoption du RLPI aura lieu en 2026.

Réduire les consommations et les dépenses d'énergie sur les pépinières et hôtels d'entreprises de Caen la mer

75%

En 2025, Caen la mer a poursuivi le programme de modernisation énergétique de ses pépinières d'entreprises avec le remplacement progressif des anciens éclairages néons par des équipements LED plus performants et économes en énergie.

Ainsi, des dalles LED ont été installées dans les bureaux et circulations du Forum Digital, complétées par des capteurs de présence, ainsi que dans les circulations et salles de réunion de Plug'N Work et dans les circulations de Norlanda.

Par ailleurs, les luminaires intérieurs et les éclairages extérieurs ont été remplacés par des dispositifs LED dans trois des six ateliers de Norlanda et sur l'ensemble de ses façades, ainsi que sur les parkings d'Innovaparc. Des capteurs de présence ont également été déployés sur le site Innova'Up.

Une analyse des consommations électriques sera réalisée à la fin de l'année 2025 afin de mesurer l'impact de ces actions et de constater la baisse attendue des consommations énergétiques.

Travaux piscine d'Hérouville Saint-Clair

L'installation de traitement de l'eau de la piscine a été équipée d'un nouveau système de filtration céramique afin d'optimiser le procédé de filtration, cœur du système.

Cette évolution présente plusieurs avantages :

- réduction significative de la consommation d'eau : le procédé est beaucoup moins gourmand, avec une économie attendue de plus de la moitié de la consommation actuelle, soit environ 24 500 m³ économisés sur une moyenne annuelle de 41 000 m³,
- économies d'énergie et de produits de traitement grâce à l'optimisation du système,
- amélioration de la qualité de filtration : meilleure élimination de la matière organique, contribuant à réduire le niveau de chloramines dans l'eau.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de sobriété énergétique et environnementale, tout en garantissant un niveau de qualité et de sécurité optimal pour les usagers.

Les chiffres clés 2025

un budget de **1,2 millions €**

Identifier les logements les plus énergivores du parc privé par une campagne de thermographie de façade des logements

OBJECTIF 2030

Lancer une campagne de thermographie de façade des logements

75%

La Maison de l'Habitat propose des balades thermographiques à destination des habitants. Afin de préparer les actions du Pacte Territorial France Rénov' de Caen la mer et les conseils renforcés auprès des particuliers, la réalisation de thermographie chez des particuliers a été testée.

Les chiffres clés 2025

2 campagnes de thermographies expérimentales chez des particuliers ont été proposées.

Opération de thermographie de façade



Rénover énergétiquement les bâtiments publics

Le bâtiment communal de Villons-les-Buissons, regroupant la mairie, la bibliothèque et la salle multifonction, a fait l'objet d'une rénovation énergétique complète afin d'améliorer le confort des usagers et de réduire de 50 % la consommation d'énergie.

Soutenu par Caen la mer, l'État et le Département, le chantier a permis l'installation d'une pompe à chaleur aérothermique, d'une ventilation double flux, d'un éclairage LED et d'une isolation biosourcée.

Le projet intègre une démarche de développement durable : réemploi de matériaux, haie bocagère, abri vélo et mobilier recyclé.

Ces aménagements offriront dès 2025 un meilleur confort thermique et une économie d'environ 7 000 € par an sur les dépenses énergétiques.

Les chiffres clés 2025

325 000€ HT coût des travaux

74% d'aides publiques

7 000 €/an gain attendu sur les dépenses d'énergie

85 000 € auto-financement de la commune

Souscription de contrats d'électricité 100 % renouvelable

La fourniture d'électricité des pépinières d'entreprise Plug N'Work, Norlanda 1 et Innova'Up est assurée via la souscription de 8 contrats auprès de la coopérative Enercoop qui s'engage à fournir 100 % d'électricité renouvelable.

Mettre en place un service commun « efficacité énergétique » à destination des communes de Caen la mer

100%

Dans le cadre du service commun « efficacité énergétique » auxquelles les communes de Caen la mer peuvent adhérer, la Communauté urbaine Caen la mer poursuit ses actions d'accompagnement. Elle s'est notamment associée au SDEC pour répondre à un appel à candidature. Caen la mer et le SDEC sont lauréats du programme ACTEE+ qui permet aux communes de Caen la mer de candidater aux subventions liées à des prestations intellectuelles dans le cadre de projets de rénovation.

Les prestations intellectuelles susceptibles d'être subventionnées concernent : les diagnostics préalables amiante, installations de chauffage et ventilation, structure..., les audits énergétiques, les programmistes et économistes de la construction, la maîtrise d'œuvre, etc.

Les chiffres clés 2025

35 communes adhérentes

3 économies de flux

108 audits réalisés depuis 2022

21 projets de réhabilitation accompagnés

15 études photovoltaïques (en vente et autoconsommation)

Relamping des bâtiments publics

Dans le cadre de la politique de maîtrise des consommations énergétiques et d'amélioration de la performance du patrimoine bâti inscrits dans le Schéma Directeur des Energies, plusieurs opérations de relamping ont été réalisées en 2025 sur différents sites communautaires.

Ces travaux ont consisté au remplacement des anciens luminaires par des équipements LED, plus économes en énergie, offrant une meilleure qualité d'éclairage et une durée de vie accrue.

Les principales interventions ont concerné :

- La déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse, avec la dépose des anciens luminaires, le remplacement des têtes et la création d'un nouveau point lumineux. Le passage en LED représente un investissement de 23 400 €.
- La déchèterie de Mouen, où six nouveaux luminaires LED ont été installés pour un montant de 5 400 €.
- Le local DDD, dont les zones garage, mécanique et extérieures ont fait l'objet d'un relamping complet pour un montant de 23 400 €.
- Le local MEP de Bourguébus, avec le remplacement des luminaires du hangar, des bureaux et de l'éclairage extérieur, pour un coût de 21 600 €.
- L'Hôtel de la Communauté urbaine, où le relamping des vestiaires et sanitaires du personnel a été réalisé pour un montant de 5 000 €.

Ces interventions permettent de réduire significativement la consommation électrique liée à l'éclairage, de diminuer les coûts de maintenance et d'améliorer le confort visuel des agents et usagers.



Le relamping est le processus de remplacement des systèmes d'éclairage existants par des alternatives plus économes en énergie, notamment en utilisant la technologie LED.

Repenser la gestion de l'éclairage public des ZAC communautaires

100%

Le programme de rénovation des zones d'activités (ZA) est terminé depuis 2023, ce qui permet d'avoir un fonctionnement en 100% LED (hors patrimoine sous gestion SDEC). Lancée en 2015, cette action avait pour objectif un remplacement sur 10 ans. Il a finalement été atteint avec deux années d'avance.

L'extinction de l'éclairage de toutes les ZA est instaurée depuis 2015 sur une plage horaire de 5h à 8h (entre 22h et 8h du matin) selon la décision des maires des communes.

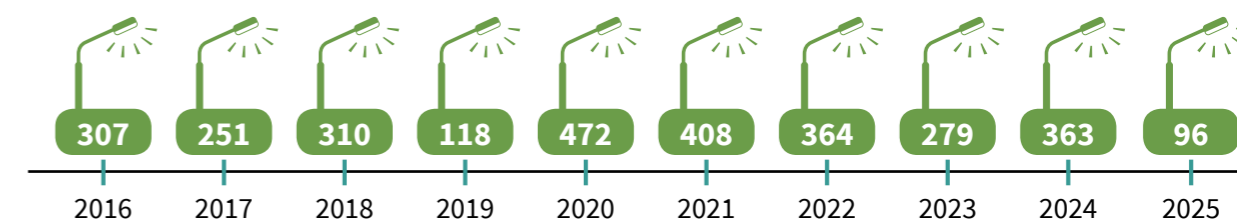
Le patrimoine de l'éclairage public des zones d'activités de Caen la mer (en gestion directe) a été enrichi par l'ajout d'une partie du patrimoine qui était géré par le passé par la CCI sur la ZA portuaire de Mondeville. Ce patrimoine vétuste a été rénové en 2025 et remplacé par des appareils à LED (10 points lumineux). Une extension de l'éclairage a également été réalisée sur la ZA Koenig (20 points lumineux).

Des nouvelles zones d'activités ont été récupérées en gestion au 1^{er} janvier 2023 pour lesquelles l'éclairage est géré par le SDEC.

Un nouveau programme a été défini pour les années 2024 et 2025 pour lequel a été réalisée la rénovation du patrimoine des ZA suivantes (anciennement sous gestion du SDEC) :

- Louvigny – ZA du Mesnil (29 foyers)
- Saint-André-sur-Orne (67 foyers)

Nombre de luminaires des ZAC communautaires remplacés par année



Thue et Mue

Rénovation du patrimoine bâti

Dans le cadre du schéma directeur de l'immobilier et en partenariat avec l'ADEME, la commune poursuit la rénovation de son patrimoine bâti afin de diminuer la consommation d'énergie et renforcer la performance énergétique des bâtiments communaux.

Blainville-sur-Orne

Rénovation énergétique du gymnase Lenormand

Les travaux sur le gymnase ont consisté à reprendre la couverture et les murs avec isolation en paille et bois, visant à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des matériaux biosourcés régionaux pour un budget de 1 900 000 €.

Modernisation de l'éclairage public

150 candélabres ont été remplacés par des modèles LED, dans le cadre de la sobriété énergétique et grâce à l'attribution « Fonds vert », permettant une diminution des consommations électriques.

Rénovation de la Mairie, de la bibliothèque et de la salle multifonction à Villons-les-Buissons

Hérouville Saint-Clair

Huisseries et plan pluriannuel d'investissement

Le remplacement des huisseries des groupes scolaires et équipements publics a été programmé pour réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

Sobriété énergétique et audit

Des actions telles que le remplacement des éclairages par LED, extinction des ordinateurs après 20h, installation de capteurs de régulation thermique et audits énergétiques ont été mises en œuvre pour diminuer les consommations et l'empreinte carbone.

Plan de gestion des éclairages publics

Une diminution de la puissance et des horaires d'éclairage a été appliquée, avec un contrat de partenariat pour la rénovation et l'entretien des éclairages et des feux tricolores, contribuant à la réduction énergétique et de la pollution lumineuse.

Hermanville-sur-Mer

Travaux d'isolation des écoles

L'école maternelle a bénéficié d'une isolation par bardage, visant à renforcer l'efficacité énergétique du bâtiment. Cette intervention permet de réduire les pertes de chaleur, d'optimiser la consommation d'énergie et d'améliorer le confort thermique pour les élèves et le personnel.

Remplacement de l'éclairage du stade

Quatre mâts de 14 m avec projecteurs LED ont été installés et une armoire de commande pour un éclairage efficace et économique, pour un coût de 31 370 €.

Renouvellement des candélabres

Un total de 119 candélabres (105 anciens de plus de 30 ans et 14 de moins de 30 ans) a été remplacé par des modèles plus efficaces. Cette modernisation permet d'optimiser la consommation électrique, de réduire les coûts d'entretien et d'améliorer la qualité de l'éclairage public, pour un investissement de 29 023,57 €.

Remplacement de la chaudière de la mairie et acquisition d'un véhicule pour la police municipale

La chaudière de la mairie a été remplacée et un véhicule électrique a été acquis pour la police municipale, contribuant à la réduction de l'impact carbone des services communaux.

Thaon

Renouvellement de l'éclairage sportif

Huit mâts et projecteurs ont été remplacés par des équipements LED modernes, offrant un éclairage plus performant tout en réduisant la consommation d'énergie.



S'engager dans une démarche de **sobriété numérique**

Mettre en place une démarche de sobriété numérique à l'échelle de la Communauté urbaine

OBJECTIF 2030
Obtenir le label numérique responsable

50%

Initialement engagée dans une démarche de labellisation numérique, la collectivité a finalement choisi de lancer son propre programme d'actions adapté à ses besoins. Après un diagnostic approfondi, des axes prioritaires ont été définis. Des actions ont d'ores et déjà été lancées.

Pour assurer le suivi du programme d'actions, un groupe de travail a été créé et se réunit chaque semaine.

Cette démarche répond à la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique) qui vise à limiter l'impact écologique du numérique en France. Elle encourage les collectivités à adopter une stratégie numérique responsable, fondée sur la sobriété énergétique, le réemploi des équipements, la sensibilisation des usagers et la maîtrise de la consommation de données.

Communiquer sur les bonnes pratiques (stockage des données, impressions, téléphonie...)

OBJECTIF 2030
Effectuer une formation à la sobriété numérique par an à destination des communes de Caen la mer

100%

Le « Grand Ménage Numérique » s'est déroulé du 3 au 28 mars dans le cadre du Digital CleanUp Day 2025. Les objectifs de cette édition étaient de supprimer 1 To de données sur les espaces bureautiques et de réduire de 10% le volume et les impressions couleur (106 ramettes sur 4 semaines) à l'échelle des services de Caen la mer.

Des ateliers d'1h30 ont eu lieu les 7 et 26 février, ainsi que deux conférences de Kevin Guerin, spécialiste en développement durable, ont été proposées, à destination des agents, sur le numérique responsable les 27 février et 18 mars et le 26 juin à destination des élus de Caen la mer.

Si les objectifs fixés n'ont pas été entièrement atteints, le bilan reste positif : plus de la moitié du challenge a été réalisé, montrant un réel engagement des participants et une progression significative vers un numérique plus responsable.

Les chiffres clés 2025

2 conférences sur le numérique responsable réalisées en 2025

110 agents participants aux conférences en 2025

0,578 To de données effacées en 2025, l'équivalent de 289 clés USB

ZOOM COMMUNES

Hérouville Saint-Clair

Sobriété informatique

Dans le cadre de sa démarche de sobriété numérique, la collectivité a engagé la migration de ses données et outils collaboratifs vers SharePoint. Cette évolution permet de réduire la consommation énergétique en limitant l'usage de serveurs locaux et en s'appuyant sur des infrastructures mutualisées et plus performantes. Elle favorise également une meilleure gestion des documents, réduit la duplication des fichiers et contribue à une utilisation plus responsable des ressources numériques.

Affiche de lancement du
« Grand ménage numérique »

2^{ème} Édition

#OPÉRATION

GUIDE

GRAND MÉNAGE NUMÉRIQUE

POURQUOI FAUT-IL NETTOYER ET BIEN RANGER SES OUTILS NUMÉRIQUES ?

Pour gagner du temps dans nos missions quotidiennes ! Pour prolonger leur durée de vie !
 Pour limiter l'empreinte numérique de la collectivité ! Pour ne pas surcharger les serveurs qui stockent nos données ! Pour protéger les systèmes d'éventuelles attaques !
 Pour développer une culture collective du rangement informatique !

Ce guide vous permettra de repérer les **bonnes pratiques simples** à adopter pour votre ménage numérique !

Realisation par le Service Communication interne - DSI - DTEE - Campagne Mars 2025

CAENA
COMMUNAUTÉ URBAINE
DE CAEN LA MER

Accompagner les changements de pratiques dans la mobilité

Renouveler la flotte de transports en commun avec des énergies renouvelables (Biogaz)

75%

La transition du parc de bus du réseau Twisto vers l'énergie biogaz a été engagée en 2021 avec l'acquisition des 25 premiers véhicules par la Communauté urbaine.

L'opération s'est poursuivie en 2022 avec l'arrivée de 25 nouveaux bus BioGNV et la mise en service de la station d'avitaillement, pour un investissement global de 8 M€.

En 2023, la collectivité a commandé 20 bus standards et 3 bus articulés Scania Citywide BioGNV :

- 12 standards et 3 articulés ont été mis en service fin 2023 (5,3 M€),
- 8 bus standards supplémentaires ont été déployés en 2025 (2,54 M€).

Ces véhicules sont équipés de moteurs GNV Euro 6 de dernière génération et du système ADAS (Advanced Driver Assistance Systems), permettant la détection des usagers vulnérables dans les angles morts et l'alerte anticollision.

En 2025, la flotte BioGNV atteint désormais son plein niveau d'exploitation, permettant une réduction annuelle estimée à 4 800 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 1 600 voitures particulières.

Les chiffres clés 2025

73 véhicules biogaz en exploitation fin 2025 sur un total de 244

4 800 tonnes de CO₂ économisées par an par rapport à des bus diesel

Développer l'offre de transports publics et améliorer sa performance

75%

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) confié à Keolis pour l'exploitation du réseau de transport urbain (bus, tramway, transport pour les personnes à mobilité réduite et services vélos) a couvert la période 2018-2024.

En 2024, plusieurs actions ont marqué la fin du contrat :

- mise en service de 4 navettes centre-ville nouvelle génération, plus confortables et accessibles ;
- préparation du réseau dévié pendant les travaux du projet Tram 2028, incluant des aménagements de quais ;
- lancement de la procédure du nouveau contrat DSP (2025-2030), avec étude des offres, négociations et choix du nouvel exploitant.

À l'issue de la procédure, RATP Dev a été désigné nouvel opérateur du réseau Twisto pour la période 2025-2030. Ce nouveau contrat prévoit une restructuration du réseau afin d'améliorer la desserte des pôles périurbains, de répondre aux besoins touristiques et d'accompagner l'extension du tramway.

Dès début 2025, plusieurs évolutions ont été engagées :

- 100 % des lignes scolaires désormais assurées en car, avec places assises et ceintures de sécurité ;
- mise en place progressive du cadencement des bus et trams, offrant des horaires plus réguliers et lisibles ;
- renforcement de la desserte littorale (Caen–Ouistreham–Lion-sur-Mer) et prolongement de la ligne 5 vers Biéville-Beuville ;
- extension du service à la demande Twisto Flex sur 4 zones supplémentaires, améliorant la mobilité dans les communes périurbaines ;
- adaptation des horaires du tramway pour assurer la correspondance avec le dernier train en provenance de Paris (arrivée 0h35, le dimanche soir).

Les chiffres clés 2025

Tramway **1 316 323 km**

Bus **10 053 234 km**

Transport à la demande **1 425 338 km**

PMR **505 212 km**

Développer l'intermodalité (voiture-tram-vélo, création de « hubs », carrefours de mobilité...)

25%

En juillet 2025, le réseau Twisto a évolué pour proposer la mise en place progressive du cadencement des horaires bus et tram. Avec des temps de passage plus simples et plus lisibles, l'accès au réseau est facilité pour les voyageurs, notamment aux heures de pointe, favorisant ainsi l'intermodalité bus, tram, voire train.

Transport à la demande Twisto Flex



Créer des aires de repos aménagées (bancs, ombrage, fontaines à eau, recharges, stations de gonflage...)

75%

Pour assister les cyclistes en cas de besoin, des stations de gonflage sont chacune équipées d'un kit de 8 outils pour effectuer des réparations légères. Elles ont été installées le long du Périph'vélo, à Authie, Epron et Colleville-Montgomery.

D'autres stations sont également disponibles dans les six parkings souterrains du centre-ville de Caen ainsi que dans le parking souterrain du centre commercial des Rives de l'Orne.

Des bancs et tables de pique-nique ont été installés sur le trajet des boucles littorales.

Les chiffres clés 2025

9 stations de gonflage

Limiter les déplacements domicile / travail

75%

Les Plans de mobilité visent à réduire les déplacements en voiture domicile-travail en encourageant des alternatives durables comme le télétravail, le covoiturage, et les transports en commun. En incitant à ces pratiques, les entreprises améliorent la qualité de vie des employés, réduisent les embouteillages et contribuent à limiter les émissions polluantes. À ce titre, Caen la mer accompagne différentes entreprises et structures de son territoire dans l'élaboration de leur Plan de mobilité.

Les chiffres clés 2025

133 plans de mobilité engagés sur le territoire

Poursuivre et développer des nouveaux services mobilité (VéloLoc, VéloLib, vélo cargo, entretien/réparation)

75%

Dans le cadre du renouvellement du contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour les Mobilités 2025, l'offre Twisto a évolué dès janvier 2025 avec plusieurs nouveautés :

- 400 vélos à assistance électrique déployés sur 60 stations, proposant un service de vélos en libre-service 100% électrique sur l'ensemble du territoire ;
- la mise en place d'un nouveau service d'autopartage avec 20 véhicules répartis sur 16 stations ;
- l'ajout de 10 vélos cargos et 10 longtails disponibles en location longue durée.

Face au succès croissant du service de vélos en libre-service, 150 vélos supplémentaires et 15 nouvelles stations seront déployés à l'automne 2025.

Les chiffres clés 2025

320 000 locations VéloLib



Usager d'un vélo Twisto en libre-service sur la piste cyclable le long du Canal

Créer la ligne est-ouest du Tram

OBJECTIF 2030

Créer la ligne est-ouest du tramway

25%

Les études de conception se sont poursuivies tout au long de l'année 2025 et ont conduit à l'approbation des études de projet à la fin du premier semestre.

La concertation s'est poursuivie avec les associations cyclistes, le comité des partenaires ainsi que les riverains, particuliers et professionnels concernés.

Des accords fonciers ont été conclus avec l'Établissement Public de Santé Mentale de Caen, la Région Normandie et le lycée Malherbe, précisant les modalités de passage du tramway sur leurs emprises respectives.

Parallèlement, des fouilles d'archéologie préventive, prescrites par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), ont été menées entre juillet et novembre 2025 sur plusieurs secteurs du tracé.

Enfin, à la suite de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) sur le dossier d'étude d'impact, des études complémentaires, notamment sur la faune et la flore, ont été réalisées. Leurs résultats alimentent le mémoire en réponse intégré au dossier d'enquête publique, qui a eu lieu du 15 septembre au 16 octobre 2025.

Développer le covoiturage

OBJECTIF 2030

Créer un site de covoiturage entre les communes du territoire

50%

En mai 2025, Caen la mer a inauguré une nouvelle aire de covoiturage au Castelet, d'une capacité de 36 places (dont place deux PMR (Personne à Mobilité Réduite)), située à l'échangeur de la Jalousie entre Caen et Falaise. Cet aménagement vient renforcer le maillage des aires existantes et répond à la forte demande locale tout en favorisant l'intermodalité grâce à des espaces dédiés aux deux-roues et au service Twisto Flex. Inscrite dans le Plan de Déplacements Urbains, cette initiative s'intègre à la stratégie de Caen la mer visant à réduire l'automobile, fluidifier les déplacements et encourager des mobilités partagées et durables.

Les chiffres clés 2025

15 sites de covoiturage recensés en 2025

Créer des aménagements cyclables notamment le périph'vélo ainsi que des aménagements piétons sécurisés

OBJECTIF 2030

Passer de 550 km de linéaire cyclable (en 2022) à 700 km

20%

La Communauté urbaine poursuit le développement des infrastructures pour les modes de déplacement actifs et pour favoriser le lien cyclable entre les communes.

En 2025, plusieurs aménagements structurants ont été livrés. La liaison entre Rots et Thue et Mue a été inaugurée en début d'année. La liaison cyclable entre Carpiquet et Bretteville sur Odon a été mise en service à l'été. Les aménagements cyclables entre Verson et Mouen ont été terminés à la fin de l'été tout comme l'aménagement du chemin rural entre Hermanville-sur-Mer et Périers-sur-le-Dan.

Les chiffres clés 2025

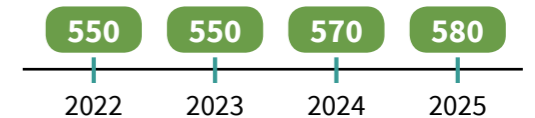
10 km d'aménagements cyclables supplémentaires réalisés en 2025

580 km d'aménagements cyclables total sur le territoire

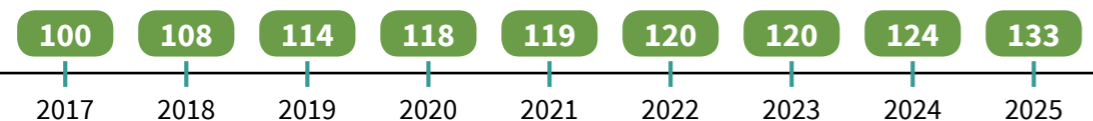


Nombre de km en cumulé

Avant 2022, le mode de comptage variait de manière aléatoire et n'était pas uniformisé entre les communes. Pour remédier à cette situation, l'État a instauré un référentiel unifié à partir de 2022. C'est pourquoi nous ne disposons pas de données fiables pour les années antérieures.



Évolution du nombre de Plans de mobilité sur le territoire



Développer et intégrer l'électromobilité dans les aménagements (déploiement des bornes de recharge, aide à l'acquisition de véhicules électriques, mutation des véhicules thermiques)

OBJECTIF 2030
Installer une borne de recharge électrique par commune

100%

Depuis 2015, le SDEC Énergie, Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, exerce sa compétence optionnelle de mise en place d'un service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce service comprend la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance de ces installations. Ce service public de l'électromobilité dans le Calvados s'appelle MobiSDEC.

Les chiffres clés 2025

32 bornes de charge sur Caen la mer
44% du schéma directeur des Infrastructures de recharge réalisé

Créer des outils d'information favorisant la pratique de la marche et du vélo (application vélo/marche, cartes et panneaux en temps réel...)

50%

Une carte des aménagements cyclables « J'y vais à vélo » a été réalisée en 2024, offrant une vue d'ensemble des infrastructures existantes et des projets en cours.

En 2025, une signalétique spécifique a été déployée le long de plusieurs axes stratégiques pour guider les cyclistes et améliorer la lisibilité du réseau.

Les chiffres clés 2025

15 itinéraires avec temps de trajet identifiés sur la carte
7 boucles cyclopedestres

Poursuivre la création de zones apaisées

50%

Les zones apaisées réduisent la vitesse pour améliorer la sécurité des piétons et cyclistes, limitant les nuisances et favorisant une mobilité douce. Ces aménagements rendent les quartiers plus agréables et accessibles pour tous.

En 2025, plusieurs types de zones ont été réalisées dans les communes.

- Limitation à 30 km/h :
 - rue d'Authie (du bd Dunois à l'avenue Coty) avec double sens cyclable sur 1,1 km
- Zones 30 :
 - rue de Stockholm sur 260 m
 - rue de Cussy sur 620 m
 - rue du commandant Le Coutour sur 250 m
 - Calvaire Saint-Pierre, en cours de travaux
 - Venoix, en cours de travaux
 - Eterville : sur toute l'agglomération à l'exception de la route d'Aunay
 - Fleury sur Orne : grande rue, vieille église, rue de Saint-André, chemin de l'Hôpital et bas Fleury.
- Zones de rencontres :
 - Caen : rue du Marais (de la venelle de l'Esplanade au pont SNCF) sur 250 m

Les chiffres clés 2025

2,48 km de zones apaisées réalisées en 2025

Accompagner le changement de pratiques

La Maison du Vélo, récemment implantée place de la Gare, est portée par l'association Vélisol en partenariat avec les Déraillleurs.

Soutenue par Caen la mer et la Ville de Caen, elle propose des services et des activités autour du vélo : apprentissage vélo pour les jeunes, remise en selle pour les adultes, test de vélo électrique, évènementiels...

Les nouveaux locaux, plus modernes et conviviaux, permettent un accueil de qualité.

Les chiffres clés 2025

61 000 € de subvention Caen la mer

Mettre en place des dispositifs d'aide à l'achat de vélo notamment pour les familles

75%

Pour encourager le développement des modes de déplacement actifs, Caen la mer soutient les dispositifs d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE).

La Communauté urbaine complète l'aide communale par une subvention forfaitaire de 50 € pour l'acquisition d'un VAE neuf.

Les conditions d'éligibilité, alignées sur celles du bonus vélo de l'État, permettent aux habitants de cumuler les différentes aides disponibles.

Les chiffres clés 2025

31 communes proposent l'aide à l'achat d'un VAE

Au regard de l'avancement des dates du ROB, le nombre de bénéficiaires ne peut pas être indiqué car les chiffres à l'heure de l'édition du document ne sont pas transmis par les communes

Favoriser la mobilité électrique

En avril 2025, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le parking de la pépinière et hôtel d'entreprises Plug'N Work, en partenariat avec la société Station-e. Ces équipements sont accessibles à l'ensemble des utilisateurs du Campus EffiScience, contribuant ainsi au développement de la mobilité durable sur le site.

La société Station-e transmettra en fin d'année les données de fréquentation, permettant de suivre l'usage de ces bornes et d'en évaluer l'impact.

Expérimenter des aménagements provisoires sur les emprises automobiles

OBJECTIF 2030

Créer 10 nouveaux parklets sur le territoire

40%

L'idée est de transformer une partie de l'espace bitumé en lieu de convivialité. Ce sont des aménagements urbains temporaires ou permanents, installés sur des places de stationnement, accessibles à tous.

Une expérimentation sur la zone centre a été menée. Ainsi, durant l'été, deux nouveaux parklets ont été installés le long de la Coulée verte de Venoix-Beaulieu, comprenant trois modules en bois, venant compléter les trois parklets déjà présents sur le territoire :

- quai Caffarelli à l'Étoile de l'Orne,
- place du 36^e RI,
- chemin des Brebeuf.

Les chiffres clés 2025

5 parklets sur la zone centre de Caen

Boucle cyclo
pédestre
Lion-sur-mer



Colombelles

Installation de stations vélos en libre service

Deux nouvelles stations pour vélos ont été installées, à l'Hôtel de ville et à la ZAC Effiscience, afin de développer les mobilités douces et décarbonnées sur la commune.

Blainville-sur-Orne

Achat de vélos à assistance électrique pour les agents

Cinq vélos ont été mis à disposition des agents du service à domicile pour favoriser la mobilité douce et réduire les déplacements motorisés.

Création d'une voie douce

Une nouvelle piste cyclable et piétonne a été aménagée de Blainville-sur-Orne à Bénouville, facilitant l'accès à la voie verte du canal de Caen/Ouistreham et encourageant les mobilités douces.

Développement du déplacement en bus

Les lignes 10 et 10 bis ont été optimisées pour améliorer les horaires, les trajets et la qualité du service, accompagnant les habitants dans un changement de pratique en matière de mobilité.

Caen

Poursuivre et valoriser les circuits de marche urbaine

Après la création en 2023 des sentiers Grand Ouest et Nord-Est, deux nouveaux itinéraires sont venus enrichir le réseau :

- Sentier « Terre et Mer » (2024, en partenariat avec le CPIE), valorisant le patrimoine fluvial et maritime, ses usages (natation, canoë, aviron, pêche, balades...), la biodiversité, l'architecture et la vie des quartiers.
- Sentier « Objectif fraîcheur », long d'environ 16 km avec des boucles plus courtes, reliant les quartiers Est de Caen et Hérouville Saint-Clair

Thue et Mue

Aide à l'achat de vélos électriques

La commune a versé une aide complémentaire de 100 à 150 € aux habitants pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, en complément des aides de l'État, de la Communauté urbaine Caen la mer et du Département. Cette initiative vise à favoriser les déplacements doux et à limiter l'usage des voitures. En 2025, 1 800 € d'aides ont été octroyés.

Utilisation d'un triporteur électrique

Pour favoriser les mobilités douces entre les sites communaux, un triporteur à assistance électrique a été mis à disposition des agents et élus. Ce dispositif facilite les déplacements internes à la commune, réduisant ainsi les émissions liées aux véhicules thermiques.

Limitation de la vitesse à 30 km/h

La commune a instauré une limitation à 30 km/h sur Sainte-Croix-Grand-Tonne afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution aux particules fines, tout en améliorant la sécurité routière et la qualité de vie des habitants.

Nouvel enrobé Liant Hydraulique Routier

Sur le chemin des Aniers entre Bretteville-l'Orgueilleuse et Sainte-Croix-Grand-Tonne, un nouveau revêtement a été installé pour faciliter les déplacements à pied et à vélo des habitants, favorisant les mobilités douces et la continuité piétonne.

Ce nouvel enrobé Liant Hydraulique Routier (LHR) est un revêtement de chaussée dont le liant durcit au contact de l'eau, offrant une meilleure durabilité, résistance et adhérence que les enrobés traditionnels, tout en étant adapté aux zones à trafic intense et aux réhabilitations urbaines.

Parking à vélo couvert au gymnase Victor Lorier

Un parking couvert pour vélos a été installé afin de protéger les vélos des intempéries et d'encourager la pratique quotidienne du vélo, en complément des voies douces déjà existantes.

Navettes entre les bibliothèques

Des navettes ont été mises en place entre les trois bibliothèques communales pour limiter les déplacements des usagers et faciliter l'accès aux services culturels, dans le cadre du réseau élargi de Caen la mer.

Installation de bornes électriques

Deux bornes de recharge ont été installées à Brouay et Bretteville-l'Orgueilleuse pour encourager l'usage des véhicules électriques.

Mouen

Véhicule électrique

Le remplacement du véhicule essence de la commune par un modèle électrique permet désormais que 100% du parc communal soit électrique, réduisant l'empreinte carbone des trajets quotidiens, pour un investissement de 36 800 € TTC.

Piste cyclable

Une piste cyclable a été créée entre Mouen et Verson pour favoriser les modes de transport doux, financée par l'État, le Département, Caen la mer et la commune de Mouen.

Hérouville Saint-Clair

Mobilité douce – trottinettes et vélos

La commune a déployé des trottinettes et vélos électriques en libre-service, subventionné l'acquisition et la réparation de vélos et multiplié les arceaux publics. Ces actions favorisent la mobilité douce, réduisent les GES et encouragent la réparation plutôt que le remplacement.

Véhicules électriques et éco-gestes

Le remplacement des voitures thermiques sont favorisés par des véhicules électriques et des rappels réguliers des éco-gestes aux agents pour limiter la consommation d'énergie.

Hermanville-sur-Mer

Faciliter le déplacement vélo

En 2025, a été installée une station de réparation et ont été acquis 22 supports vélos afin de favoriser les mobilités douces sur la commune et une aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique est proposée.

Formation

Formation des élèves au dispositif « Génération Vélo ».

Piste cyclable sécurisée reliant Bretteville sur Odon à Carpiquet



Révéler et développer l'offre existante de **tourisme durable et responsable** en lien avec la stratégie touristique de Caen la mer

Encourager l'installation d'hébergements adaptés au tourisme durable et familial

50%

En 2022, Caen la mer a lancé une expérimentation en faveur de la mobilité active et du tourisme durable avec une proposition d'hébergement atypique « les cabanes d'étape » pour cyclistes et marcheurs. En partenariat avec la commune de Colleville-Montgomery, deux cabanes tente ont été installées sur un terrain communal, aménagé pour répondre aux besoins spécifiques des cyclistes et marcheurs (stationnements vélo sécurisés, recharges, outils de guidage...).

Une convention avec l'Office du Tourisme de Caen la mer permet de gérer facilement des réservations. La commune gère le site et les aspects fonctionnels d'une location.

Le bilan de l'expérimentation sur trois ans est positif et la commune de Colleville-Montgomery a décidé de maintenir cette action. Ainsi, elle rachètera en 2026 les cabanes étapes vélo pour poursuivre le tourisme écoresponsable.

Les chiffres clés 2025

52 nuitées en cabanes étape vélo/marche

Valoriser les filières locales auprès des touristes

75%

Une part importante de produits normands est présente dans les boutiques des bureaux d'information touristique de Caen la mer (69% à Caen, 50% à Ouistreham, 70% à Lion-sur-mer en 2024).

Le règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises va évoluer afin d'intégrer un soutien à la création ou au développement d'une offre pérenne de visites d'entreprise.

La collectivité accompagnera le Marché de gros (Soliers) afin de développer des visites guidées liées à la billetterie de l'office de tourisme.

Conseiller les acteurs du tourisme (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels) à la rénovation énergétique de leur bâtiment

50%

Nouveau dispositif d'aide à l'éco-transition des structures touristiques. Deux projets évoqués à date.

L'office de tourisme de Caen la mer conseille et accompagne ses adhérents vers une pratique plus durable : en 2024, 9 structures ont fait l'objet d'un accompagnement à une labellisation environnementale, 3 structures ont été accompagnées dans le cadre d'actions de sensibilisation écologique ou d'orientation vers des dispositifs financiers.

Inciter à la création d'hébergements insolites : un coup de pouce à la créativité touristique

75%

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, Caen la mer lance un dispositif d'accompagnement pour encourager la création d'hébergements insolites sur son territoire.

L'objectif est de stimuler l'attractivité du territoire en soutenant des projets originaux — cabanes perchées, logements atypiques, sites naturels d'exception ou lieux réhabilités — qui offrent une expérience de séjour unique.

Ouvert aux TPE, PME, associations et particuliers, le dispositif propose un accompagnement gratuit (conseils, expertise) et, sous conditions, une aide financière.

Sont éligibles les projets d'hébergements pérennes, fixes ou mobiles, ouverts à la location touristique au moins six mois par an.

Les dépenses prises en compte concernent l'achat de modules, les travaux de construction ou de réhabilitation, les aménagements extérieurs et les investissements liés aux énergies renouvelables.

La subvention est accordée selon le coût du projet :

- jusqu'à 5 000 € pour un projet < 50 000 € HT (25% d'aide),
- jusqu'à 10 000 € pour un projet ≥ 50 000 € HT (35% d'aide).

Autorisé par la Région Normandie jusqu'en mars 2027, ce dispositif renforce la stratégie touristique de Caen la mer en misant sur l'originalité et la durabilité.

Créer des sentiers communaux ou communautaires pour re/découvrir le patrimoine du territoire

OBJECTIF 2030

Créer 2 nouveaux sentiers sur le territoire

100%

À l'occasion du Millénaire de Caen, Caen la mer a créé, en partenariat avec le Comité de randonnée pédestre du Calvados, trois nouveaux sentiers de randonnée pour valoriser la diversité des paysages du territoire : urbains, littoraux et ruraux.

Ces itinéraires, accessibles à tous, offrent une découverte du patrimoine naturel, historique et culturel de l'agglomération.

- « Mille et un pas » (32 km – balisage rose) : boucle autour de Caen et de sa périphérie proche, reliant les sites emblématiques tels que l'abbaye aux Dames, la vallée des Jardins ou l'abbaye d'Ardenne.
- « Caen la mer et ses rivages » (57 km – balisage orange) : traverse les communes périphériques et des espaces naturels majeurs comme le lac de Lébisey ou le parc de Cormelles-le-Royal.
- « Caen la mer et ses rivages 2 » (156 km – balisage bleu) : grand tour de Caen la mer, reliant littoral et campagne, de Sword Beach à Troarn.

Un topoguide numérique sur l'application gratuite « Ma Rando » recense plus de 200 points d'intérêt (patrimoine, nature, œuvres d'art du Millénaire).

Les parcours sont interconnectés au réseau Twisto, facilitant les trajets à pied, à vélo ou en transports en commun.

Les chiffres clés 2025

245 km de sentiers pédestres
200 points d'intérêts

Forêt de Grimbosq

Développer ou renforcer le marketing territorial

OBJECTIF 2030

Créer une marque ou un totem

75%

Cibles étudiantes et nouveaux habitants

En 2024-2025, Caen la mer a renforcé ses actions de communication à destination des lycéens, étudiants et nouveaux habitants, avec une approche à la fois digitale, immersive et expérientielle.

La série « Parcours Sup », diffusée sur TikTok et YouTube, a proposé un ton décalé et attractif à travers six épisodes destinés à accompagner les jeunes dans leurs choix d'orientation et leur découverte du territoire.

En parallèle, le dispositif « Very Good Tips », lancé en septembre 2024, a rassemblé sur le site www.verygoodtips.fr les bons plans étudiants (réductions, offres culturelles et sportives, emplois, logements), avec une visibilité renforcée lors du Carnaval des Étudiants et de la rentrée 2025.

Attractivité territoriale et accueil de nouveaux habitants

Pour les nouveaux arrivants, le guide « S'installer à Caen-Normandie » constitue un outil de référence pour accompagner les candidats à l'installation. Il offre un panorama complet du territoire, avec des extraits dédiés à la vie étudiante et à l'emploi, téléchargeables en ligne.

Dans la continuité un autre support a été réalisé « Je m'installe en bord de mer » et deux événements annuels ont été reconduits avec les partenaires normands. La campagne 2024 a permis de rencontrer plus de 500 candidats via des sessions physiques et un salon en ligne. En 2025, l'objectif était de pérenniser la démarche collective et d'enrichir la dimension « économique et hospitalité » de ces rendez-vous.

Fierté et rayonnement du territoire

Le podcast « Voix conquérantes » plonge dans les récits de personnalités inspirantes attachées à Caen-Normandie, tandis que la série vidéo « Osé » met en avant, en format court, les figures et initiatives locales qui contribuent à la fierté et à l'attractivité de la Communauté urbaine.

Promouvoir un tourisme durable et responsable

100%

En 2024, Caen la mer a obtenu le label Green Destinations – niveau Argent, décerné par le Conseil mondial du tourisme durable. Cette distinction reconnaît la gestion durable du territoire, intégrant gouvernance, préservation de la nature et de la culture, bien-être social et engagement des entreprises.

Valable jusqu'en 2026, cette labellisation souligne l'engagement continu de Caen la mer pour un tourisme responsable et durable, en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux.

Avec un taux de réussite de 77%, Caen la mer se positionne comme la 3^e destination normande et la 3^e destination française à obtenir ce label. La distinction est valable jusqu'en 2026, et les travaux sont déjà engagés pour viser le niveau Or lors de la prochaine échéance.

Les chiffres clés 2025

1 label Green Destination

Zone touristique à Bénouville



AXE 3 Un territoire résilient

Le changement passe par la mise en œuvre d'actions directes mais également par la pédagogie et la sensibilisation. Ainsi, la collectivité s'engage à préserver et valoriser la biodiversité et les ressources en eau, à éduquer à la transition écologique et à accompagner le changement. Caen la mer réduit par conséquent la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques et écologiques.

Mettre en place une politique foncière favorisant la préservation de la biodiversité et les continuités écologiques

Préserver et développer la Trame Verte et Bleue, faire du lien entre les différentes trames

50%

Caen la mer s'engage activement dans la préservation de la biodiversité à travers le suivi et le développement de sa Trame Verte et Bleue. En valorisant les espaces naturels existants et en renforçant les corridors écologiques.

Des actions concrètes – telles que la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la plantation de haies – contribuent à maintenir et à restaurer les continuités écologiques. Cette démarche vise à concilier urbanisation, agriculture et protection des écosystèmes, renforçant ainsi la résilience du territoire face aux enjeux environnementaux.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM), cette ambition se traduit par des orientations fortes inscrites dans l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) « Environnement » :

- 16,2 km de corridors écologiques à protéger et à restaurer, afin d'assurer la continuité des habitats naturels ;
- 42,7 ha d'emplacements réservés destinés à la création d'espaces verts ou au maintien des continuités écologiques.

Développer la Trame noire et faire du lien entre les différentes trames

25%

À l'exception des secteurs Ouest, Plaine Sud et une partie du secteur Odon, la gestion de l'éclairage public est confiée au SDEC Énergie.

Dans la plupart des communes, une extinction totale de l'éclairage public est mise en place à partir de 22h ou 23h. Cette mesure vise à contribuer activement au développement de la Trame noire, en réduisant la pollution lumineuse et en favorisant la préservation de la biodiversité nocturne.

Rendre accessible les espaces verts pour en faire des lieux de partage

50%

Les espaces verts accessibles sont des zones aménagées pour favoriser la convivialité, la détente et les échanges sociaux.

Rots, Parc de Lasson – Projet communal

Un parc est aménagé sur une superficie de 2 hectares, suite à l'achat du terrain par la commune. Le projet inclut la plantation d'arbres, l'aménagement paysager, l'engazonnement ainsi que la création d'un cheminement piétonnier. La moitié du parc est déjà réalisée. Ce projet est lauréat de l'appel à projet Communes en transition de Caen la mer (2024).

Les chiffres clés 2025

10 000 m² surface du parc

Vue aérienne Biéville-Beuville, La Vallée-du-Dan



Intégrer la biodiversité dans tous les espaces

Développer des mini forêts et des forêts urbaines

OBJECTIF 2030
Créer une mini forêt sur le territoire

100%

Dans le cadre de l'appel à projets «Communes en transition», six communes ont été retenues pour bénéficier des financements nécessaires à la création de mini-forêts.

- Bénouville : plantation d'une mini forêt urbaine
- Fleury-sur-Orne : projet milles arbres
- Giberville : création d'une forêt fruitière dans le marais
- Hermanville-sur-mer : création de mini forêt
- Le Castelet : création de mini forêt
- Soliers : mini forêt dans les cours d'écoles

S'inspirer des outils existants de protection de la faune pour l'étendre à d'autres communes

OBJECTIF 2030
Créer 1 programme Piqu'Caen la mer avec les communes de la Communauté urbaine

100%

La Communauté urbaine Caen la mer, en collaboration avec dix communes, participe au programme Piqu'en Ville pour la protection du hérisson d'Europe.

Ce dispositif permet de créer des passages reliant les propriétés, facilitant la circulation des hérissons. Accompagnés par le Groupe Mammologique Normand (GMN), les habitants sont encouragés à aménager ces passages. Cette initiative, très appréciée par la population et les communes, s'inscrit dans un projet de transition écologique financé par Caen la mer et rebaptisé Piqu'Caen la mer.

Les communes participantes sont Caen, Bénouville, Blainville-sur-Orne, Colombelles, Cormelles-le-Royal, Cuverville, Épron, Fleury-sur-Orne, Ifs et Mondeville.

Les chiffres clés 2025

14 communes engagées dans la démarche
392 passages créés

Favoriser un programme de plantation d'arbres et d'arbustes (haies), de vergers communaux

OBJECTIF 2030
Planter 20 km de haies sur le territoire

50%

En 2025, Caen la mer a poursuivi ses actions de plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de la sécurisation des espaces publics, de l'amélioration du cadre de vie et de la création de zones de fraîcheur.

Actions réalisées par commune et secteur

- Louvigny : plantation d'arbres dans un parc en compensation d'abattages réalisés sur trottoirs, visant la mise en sécurité des habitants.
- Verson : plantation d'arbres pour créer des zones de fraîcheur aux abords du collège. Plantation de sujets forestiers sur 150 ml afin de compléter et renforcer une haie bocagère existante.
- Mondeville : plantation de 227 arbres isolés, dont 100 fruitiers, sur différents sites de la commune.
- Secteur Nord : plantation d'arbres sur plusieurs communes du territoire, contribuant à la végétalisation des espaces publics et au renforcement de la biodiversité.

Développer les fontaines, points d'eau, mares en ville

50%

Fontaines et points d'eau potable

La mise en place de fontaines et de points d'eau potable sur le domaine public contribue à la gestion durable des ressources et à la réduction de l'impact environnemental. En offrant un accès direct à l'eau, ces installations encouragent les habitants à utiliser des gourdes réutilisables, réduisant ainsi la consommation de bouteilles plastiques et la production de déchets.

- Soliers – Place de la Mairie : installation d'une fontaine publique.
- Caen : 26 points d'eau potable accessibles sur le domaine public.

Mares

Deux mares ont été créées sur la partie privée communale de la rue de la République à Colombelles, pour une superficie totale de 115 m². Elles favorisent la biodiversité locale et participent à la gestion écologique des eaux de pluie.

Les chiffres clés 2025

26 points d'eau potable sur le secteur centre

Déployer et partager les démarches ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) et Territoires engagés pour la nature (TEN)

75%

Plusieurs communes de Caen la mer s'engagent pour mieux comprendre la biodiversité de leur territoire et développer des projets visant à préserver le vivant. Les communes particulièrement impliquées sont :

- ABC : Thue-et-Mue, Giberville,
- ABC et TEN : Cormelles-le-Royal, Mondeville, Colombelles, Bénouville, Ouistreham,
- TEN : Colombelles, Lion-sur-Mer, Caen, Bretteville-sur-Odon, Démouville, Mondeville, Fleury-sur-Orne.

Les chiffres clés 2025

7 communes engagées dans la démarche ABC
10 communes engagées dans la démarche TEN

Proposer aux communes d'adhérer à une Charte de l'arbre

25%

Caen la mer soutient et incite ses communes à adopter et mettre en œuvre la Charte de l'arbre, un outil essentiel pour la préservation et la valorisation du patrimoine arboré sur le territoire.

Elle encourage les bonnes pratiques en matière de gestion des arbres, depuis leur plantation jusqu'à leur entretien, afin de favoriser la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur urbains et améliorer la qualité du cadre de vie.

Les chiffres clés 2025

1 présentation aux communes réalisée

Fleury-sur-Orne L'île enchantée



Thue et Mue

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – Interventions scolaires

Douze animations scolaires ont été organisées pour sensibiliser les élèves à la préservation et à la valorisation de la biodiversité locale. Ces interventions permettent aux enfants de découvrir la faune et la flore et de s'impliquer dans la protection des écosystèmes dès le plus jeune âge.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – Animations pour les habitants

Huit animations ont été proposées aux habitants sur différents thèmes liés à la faune et la flore du territoire, avec la participation de 160 personnes. L'objectif est de sensibiliser la population, de favoriser la protection de l'environnement et d'encourager des pratiques durables au quotidien.

Plantations de haies bocagères

La commune a renforcé la trame bocagère existante avec 6 567 m de nouvelles haies et le regarnissage de haies anciennes. Ces plantations favorisent la biodiversité locale, préservent les paysages et contribuent à la circulation de l'air et de l'eau tout en limitant l'érosion des sols.

Lutte contre le frelon asiatique

Un plan de destruction des nids de frelons asiatiques a permis de supprimer 54 nids en date du 27 octobre 2025, contribuant ainsi à la protection des espèces locales et à la préservation de la biodiversité.

Thaon

Plantation participative de haie et Opérations Piqu'enVille

Plantation de 80 arbres et création de passages pour la petite faune dans 34 jardins afin de préserver les espèces menacées et favoriser les continuités écologiques urbaines.

Participation à l'Opération « Ma Haie, Mon Jardin »

Plantation de 200 mètres de haie sur 8 jardins pour renforcer la biodiversité et la connectivité écologique.

Ifs

Atlas dynamique de la biodiversité

Ifs, Fleury-sur-Orne et Saint-André-sur-Orne ont lancé un programme pour créer un atlas dynamique de la biodiversité. Cette évaluation environnementale porte sur l'ensemble du territoire urbain et naturel, des zones pavillonnaires aux espaces Natura 2000, avec un budget estimé à 300 000 euros.

Plantations arbustives en zone urbaine

Une haie merlonnée a été implantée chemin de Saint-Sylvain, favorisant la biodiversité et protégeant la faune et la flore. Ces plantations diversifiées contribuent à la continuité écologique en milieu urbain.

Maintenance des espaces forestiers et des zones humides


La gestion annuelle de la forêt communale et de la zone humide du boulevard du Stade comprend repérage et marquage des arbres, entretien naturel et suivi des espèces locales, en partenariat avec l'ONF.

Végétalisation des allées du cimetière de Nampioche

Dans le cadre de la valorisation paysagère et de la fin des traitements phytosanitaires, les allées secondaires du cimetière sont progressivement végétalisées pour limiter les îlots de chaleur et renforcer la biodiversité.

Projet Piqu'enVille – passages à hérissons

Des passages sont créés pour permettre la circulation de la petite faune dans plusieurs secteurs de la commune. Le projet se poursuivra en 2026 pour finaliser les installations et suivre la biodiversité.

 Une haie merlonnée est une haie taillée de façon à présenter des creux et des bosses réguliers, un peu comme des merlons sur les remparts d'un château. Concrètement, la haie alterne parties hautes et parties plus basses, ce qui lui donne un aspect ondulé ou crénelé.

Cormelles-le-Royal

Haie bocagère des Vaudes et rue Alfred Nobel

La création et le garnissage de haies ont été engagés pour préserver la biodiversité, améliorer la qualité de l'air et renforcer la végétalisation urbaine, avec un suivi des plantations offertes par Caen la mer. Il s'agit d'un projet lauréat de l'appel à projet Caen la mer « Communes en transition ».

Colombelles

Création de mares et haies

Deux mares ont été réalisées et des haies bocagères ont été plantées, favorisant la continuité écologique et la biodiversité sur le territoire.

Opération « Ma Haie, Mon Jardin » et « Une naissance, un arbre »

Distribution de plants pour la création ou le regarnissage de haies et plantation d'arbres pour chaque naissance, favorisant la biodiversité et l'ombre en ville.

Blainville-sur-Orne

Lutte contre le frelon asiatique

Le renouvellement du plan de piégeage annuel a impliqué 120 participants pour protéger la biodiversité locale.

Rots

Participation à l'opération « Ma Haie, Mon Jardin »

Des haies ont été plantées sur différents espaces communaux afin de préserver la biodiversité et favoriser la connectivité écologique.

Mouen

Plantation d'arbres devant la bibliothèque

Des arbres ont été plantés pour réduire les îlots de chaleur et rafraîchir le bâtiment pendant l'été, avec un budget de 10 000 € TTC dont 2 000 € d'aide de Caen la mer dans le cadre de l'appel à projet « Communes en transition ».

Caen

Contribuer à la création de l'observatoire de la biodiversité

Le Conseil Local de la Nature en Ville (CLNV) vise à réunir annuellement les associations naturalistes de la ville, afin de discuter des projets effectués dans l'année ou à venir. Ce lien, très important permet d'avoir le soutien et le conseil des associations afin de travailler en toute intelligence.

Le Conseil Local de la Nature en Ville va être invité à une co-construction des politiques publiques.

Hérouville Saint-Clair

Ville Fertile – jardins partagés

Le soutien à la création de jardins partagés permet de favoriser les échanges, la biodiversité, la production alimentaire locale et la sensibilisation à l'eau et aux circuits courts.

« Une naissance, un arbre »

La plantation d'un arbre pour chaque naissance, contribue à augmenter la couverture arborée et réduisant les îlots de chaleur.

Gestion différenciée des espaces verts

La suppression des produits phytosanitaires et l'adoption de méthodes mécaniques et écologiques, permettent de diversifier la végétation, de réduire l'impact carbone et de sensibiliser le public.

Candidature TEN et Ville sur la Ville

Des projets ont été mis en œuvre pour accroître la biodiversité, gérer les friches urbaines et limiter l'imperméabilisation des sols, en favorisant l'économie circulaire et la préservation des ressources.

Déminéralisation et plantation participative

Mise en œuvre d'actions de déminéralisation de cours d'école et plantation de haies bocagères pour accroître la perméabilité des sols et protéger la biodiversité locale.

Hermanville-sur-Mer

Atlas de la Biodiversité et préservation écologique

Mise en place d'un atlas de la biodiversité et création de zones de captation de carbone dans le parc verger-forêt et zones humides pour préserver et valoriser les espaces naturels.

Mini-forêt urbaine et récupérateurs d'eau

Création d'une mini-forêt urbaine de 300 m² et installation de récupérateurs d'eau de pluie à l'église pour favoriser la biodiversité et l'économie d'eau potable.

Iffs

Les Sentinelles de la Biodiversité

À l'école primaire Simone Veil, les élèves ont été sensibilisés à l'évolution des populations d'hirondelles à travers des présentations et un comptage participatif. Cette action vise à faire découvrir le comportement social des oiseaux et à éveiller les enfants à la protection des espèces locales.

Fête du Vélo

Une journée dédiée au vélo et aux mobilités actives a été organisée pour sensibiliser 150 écoliers (CM1-CM2) à la mobilité douce, promouvoir les infrastructures cyclables et réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements.

Aire Éducative Terrestre (AET)

Au site scolaire Victor Hugo, un projet AET sensibilise les enfants au développement durable et à la biodiversité locale (bois, verger, mares), en partenariat avec Physalis et dans le cadre d'un financement de 5 100 euros.

Sensibilisation des élèves à l'équilibre alimentaire

Des animations pédagogiques incitent les enfants à faire des choix alimentaires responsables.

Colombelles

Fête de la Nature 2025

Une journée conviviale a été organisée pour sensibiliser les habitants au développement durable et présenter les projets de préservation de la biodiversité, comme les mares et l'opération Piqu'enVille.

Thue et Mue

Sensibilisation des élèves au jardinage

Des interventions régulières ont été menées dans les écoles pour initier les élèves à la plantation et à la découverte de fruits et légumes. Ces activités pédagogiques favorisent la sensibilisation à l'environnement dès le plus jeune âge et encouragent des pratiques durables au quotidien.

Hermanville-sur-Mer

Festival Alimenterre

La commune soutient ce festival annuel qui sensibilise à une alimentation durable et solidaire.

Caen

Organiser des journées de transition dans les quartiers (1^{re} édition)

Dans le cadre des Journées Quartiers en transition les 20 et 21 juin dernier, plusieurs temps ont été organisés :

- un atelier a réuni les acteurs de la transition dans les quartiers pour faire collectivement un point sur la feuille de route Caen quartier en transition sous l'angle de leurs actions,
- un temps de travail avec les trois lieux-relais s'est tenu sur la charte de coopération et les enjeux et premières actions à engager,
- une réunion publique a présenté cette feuille de route et a permis d'échanger avec les habitants sur les priorités.

La présence d'Oliver Cantat, professeur de géographie et membre du GIEC Normand a éclairé les participants sur les enjeux du changement climatique sur le territoire de Caen.

Ces journées Quartiers en transition seront reconduites en 2026.

Caen nature - 20 idées de sorties

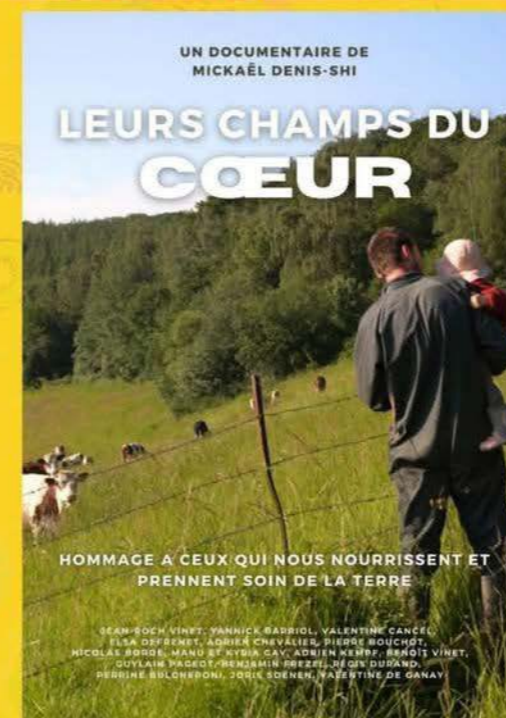
Dans le cadre de son agenda de transition, Caen a proposé une vingtaine de sorties ouvertes à tous.

Ces moments ludiques et instructifs ont permis au grand public de découvrir, expérimenter et s'initier aux enjeux de la transition écologique sur le territoire. Entre balades, ateliers et explorations, chacun a pu se familiariser de manière concrète avec les pratiques durables et les initiatives locales. Afin d'animer les temps de découverte du territoire caennais, les balades ont été organisées en partenariat avec le Fédération Française de randonnée et le CPIE de la Vallée de l'Orne.

Hermanville-sur-Mer, mardi 4 novembre

20h30, La Ferme

"LEURS CHAMPS DU COEUR"



Comment assurer une production alimentaire de qualité, rémunératrice pour ceux qui la produisent et accessible au plus grand nombre ?

C'est cette question apparemment insoluble qui sert de point de départ à un tour de France de 15 agriculteurs et agricultrices qui nous parlent de leurs galères, des solutions possibles, de la beauté du métier aussi.

A cœurs ouverts, ils nous livrent des témoignages sincères, touchants, qui donnent envie de se mettre en mouvement pour, collectivement, améliorer notre manière de nous nourrir.

Projection- Débat animée par Annick DELFARRIEL avec

- Anna Sokolova, Potager du Val à Douvres la Délivrande
- Matthieu FOUBERT, Jardins des Marais à Roncheville (Bavent)
- Christophe MELANIE? maraîcher à Hermanville sur Mer



Séance gratuite

Lutter contre l'érosion et le ruissellement

Planter des haies sur talus et des bandes enherbées pour limiter les effets de l'érosion-ruissellement et favoriser les continuités écologiques et l'accompagnement des agriculteurs

OBJECTIF 2030
Appliquer le programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement

50%

OBJECTIF 2030
Développer un programme de bois énergie à l'échelle du territoire

50%

Caen la mer a lancé en 2024 un programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement, avec un marché public dédié à la création d'aménagements d'hydraulique douce.

Les premiers aménagements sont réalisés depuis l'automne 2024 sur des parcelles agricoles de propriétaires et d'exploitants volontaires, et se poursuivent en 2025.

L'objectif visé est la création de 3 km de haies par an.

Les chiffres clés 2024
900 mètres linéaires de haies réalisés en 2024
200 mètres linéaires de talus réalisés en 2024
10 agriculteurs accompagnés en 2024
5 conventions signées en 2025

Les chiffres 2025 ne pourront être communiqués l'an prochain.

Mener des programmes de restauration des cours d'eau du territoire

50%

Caen la mer a engagé son programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement en 2024. Dans ce cadre, un programme de travaux de renaturation des cours d'eau a été amorcé, notamment sur les cours d'eau de la Gronde et du Dan.

Un programme de restauration de cours d'eau est en cours, en 2024, et s'est poursuivi en 2025 sur le Dan (Biéville-Beuville, Mathieu, Périers-sur-le-Dan, Blainville/Orne) et la Gronde (Mondeville, Giberville).

En parallèle, des opérations de restauration de la continuité écologique sont menées sur le bassin versant de l'Odon, dans le cadre de l'Entente intercommunale.

Les chiffres clés 2025

1 km de berges renaturées en 2024 (cours d'eau de la Gronde/ Biez et du Dan)
3 actions sur 3 cours d'eau (Gronde/Biez, Dan et Odon)

Accompagner les riverains dans leurs pratiques pour préserver la ressource

OBJECTIF 2030
Effectuer une communication par an sur les réseaux sociaux de Caen la mer concernant la sobriété de la ressource en eau pour les particuliers

100%

Dans le cadre des arrêtés de vigilance et d'alerte sécheresse pris à l'été 2025 sur le territoire, le syndicat Eau du bassin caennais a communiqué sur son site internet sur les restrictions des usages de l'eau.

Les mini-films d'Eau du bassin caennais sur la protection de la ressource (dont certains sont destinés au grand public) sont également en ligne sur le site internet du syndicat depuis leur parution à l'automne 2024.

Les chiffres clés 2025

1 campagne de sensibilisation par le syndicat Eau du bassin caennais

Préserver la distribution d'eau potable

50%

Le syndicat Eau du bassin caennais poursuit le déploiement de la télérelève sur son territoire dont celui de la Communauté urbaine Caen la mer, via des compteurs communicants, afin de détecter les fuites dans les meilleurs délais, les réparer et améliorer ainsi le rendement de son réseau d'eau potable.

Les chiffres clés 2025

40 communes sont concernées par le déploiement de la télérelève

Limiter le recours à l'eau potable pour les usages de la collectivité

50%

L'eau déchlorée des piscines est mise à disposition des jardiniers pour arroser les plantes et arbustes de la Ville de Caen. La pluviométrie importante sur juillet a limité l'utilisation de cette ressource disponible. Un axe d'amélioration sera de rendre disponible cette eau pour le nettoyage de la voirie.

Les chiffres clés 2025

50 m³ récupérés de l'eau des piscines pour l'arrosage des espaces verts

Étudier localement la réutilisation des eaux traitées de station d'épuration

50%

La demande d'autorisation d'utilisation des eaux traitées de la station d'épuration, déposée à la Direction Départementale des territoires et de la Mer (DDTM) en février 2024, a été approuvée par arrêté du 2 juillet 2024. Cette autorisation permet l'hydrocurage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avec les eaux traitées issues de la station d'épuration du Nouveau Monde.

L'utilisation prévue à terme est la suivante :

- besoins internes de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) : 16 000 m³/an,
- hydrocurage : 10 000 m³/an.

Depuis décembre 2024, l'utilisation de l'eau industrielle est en progression constante, atteignant près de 1 100 m³ par mois en juin 2025.

Les chiffres clés 2025

1 100 m³ par mois d'eau réutilisée
1 dossier de demande d'autorisation approuvé par les services de l'État

Marais de la Dives à Troarn

Poursuivre l'extension et la modernisation de la station d'épuration du Nouveau Monde

50%

Pour répondre aux besoins croissants du territoire, Caen la mer a entrepris l'extension et la modernisation de la station d'épuration du Nouveau Monde, située sur Mondeville et Hérouville Saint-Clair. Mise en service en 2003, elle traite désormais jusqu'à 54 400 m³ d'eaux usées par jour, soit 415 000 équivalents-habitants.

Le projet, d'un montant global de 30 M€ HT, vise à accroître la capacité de traitement, à réduire la production de boues et à améliorer la performance énergétique du site.

L'innovation majeure réside dans la création d'une unité de méthanisation des boues, permettant de transformer la matière organique en biométhane injecté dans le réseau GRDF. Ce gaz vert alimente notamment les bus au biogaz du territoire.

Cette technologie réduit de 30% le volume de boues, limite les transports et génère une économie annuelle de plus de 4 500 tonnes de CO₂.

Entièrement désodorisée et intégrée à son environnement, la station illustre la stratégie de transition énergétique de Caen la mer.

Une future filière de valorisation thermique des boues, prévue à l'horizon 2031-2032, viendra compléter ce dispositif.

Les chiffres clés 2025

1 unité de méthanisation créée pour produire du biométhane injecté dans le réseau GRDF

30% de réduction du volume de boues grâce à la méthanisation

4 500 tonnes de CO₂ évitées chaque année (estimation)

40 communes raccordées à la station

Sensibiliser et accompagner les acteurs économiques volontaires (industriels, professionnels, commerçants...) sur la préservation et la gestion de la ressource en eau

50%

Caen la mer est en lien avec un industriel agro-alimentaire, en partenariat avec la DDPP et l'agence de l'eau. Cet industriel a engagé des actions pour mieux gérer sa consommation en eau : il a réalisé des travaux pour revoir son process industriel, ce qui lui permet maintenant la réutilisation de ses eaux de lavage afin de limiter l'usage de l'eau potable dans son process interne.

Les chiffres clés 2025

1 action de sensibilisation

Développer l'agriculture raisonnée au-dessus des points de captage

50%

Eau du bassin caennais travaille avec les agriculteurs de ses aires d'alimentation de captages (AAC) pour réduire les pollutions diffuses dans l'eau prélevée. Un programme d'action a été établi sur chaque AAC prioritaire et sensible et sont soit en œuvre soit sont en cours de mise en œuvre. Ces programmes d'actions vont au-delà du territoire de Caen la mer.

Une nouvelle action a été menée en 2025 : la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux (PSE), qui permet de rémunérer les agriculteurs mettant en place des actions favorables à la protection de la ressource. Deux axes composent le PSE ; un dédié à l'agriculture conventionnelle et un autre spécifique à l'agriculture biologique.

Les chiffres clés 2025

30 agriculteurs engagés dans les PSE

Valoriser l'ensemble des actions entreprises par Caen la mer et Eau du bassin caennais sur la qualité de l'eau (GEMAPI, traitement des eaux de voiries...)

50%

Eau du bassin caennais et Caen la mer mènent régulièrement des campagnes de communication pour valoriser leurs actions. Les supports de communication habituels (sites internet, réseaux sociaux, *Caen la mer Mag*, plaquettes de communication...) permettent cette valorisation.

En 2024, Eau du bassin caennais a réalisé une série de mini-films sur la protection de la ressource en eau, à destination du grand public et des agriculteurs.

Favoriser l'installation de récupérateur d'eau pour les espaces publics (cimetières, équipements sportifs, parcs et jardins...)

OBJECTIF 2030

Installer un récupérateur d'eau de pluie dans les jardins partagés du territoire

25%

Les communes sont sensibilisées à l'usage de ressources alternatives à l'eau potable (dans les cimetières par exemple) par Eau du bassin caennais sur le territoire de Caen la mer. Ces actions de sensibilisation font généralement suite à des demandes de branchement en eau potable pour des cimetières.



Station d'épuration du Nouveau Monde

Maîtriser, anticiper et s'adapter aux évolutions de trait de côte, aux inondations et submersions marines, à la pollution de l'air et au bruit

Mettre en place des mesures pour adapter le territoire aux évolutions du trait de côte, aux inondations et aux submersions marines en lien avec Notre Littoral Pour Demain et ADAPTO

OBJECTIF 2030

Poser des repères de crues avec panneaux d'information sur le territoire

75%

Dans le cadre de ses programmes d'actions en faveur de la résilience face aux risques climatiques, la collectivité met en place des initiatives diversifiées visant à sensibiliser les différents publics, à favoriser la renaturation des espaces fragilisés et à réfléchir à la relocalisation des activités à risque.

Sensibilisation des publics

- **Scolaire** : poursuite des ateliers scientifiques destinés à 10 classes de cycle 3 du territoire, visant à comprendre les effets du changement climatique à l'échelle locale.
- **Grand public** : mise à disposition, dans 4 communes du territoire, d'une représentation théâtrale intitulée « Debout les vaches, la mer monte », pour sensibiliser à la montée du niveau de la mer et ses impacts. Fin de la campagne en 2025 à Louvigny. Les 3 premières ayant eu lieu fin 2024.
- **Élus** : organisation de rencontres entre élus des territoires littoraux fragilisés afin de favoriser les échanges sur les enjeux environnementaux et les solutions adaptées à chaque territoire. Une visite de la Côte Ouest de la Manche (PPA Coutances Mer et Bocage) a été organisée.

Renaturation

- L'étude pour élaborer un schéma d'intentions paysagères des berges de l'Orne, entre Mondeville et Colombelles s'est achevée cette année.
- Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre / faisabilité en 2026.
- Identification des zones à renaturer et des zones d'expansion de crues potentielles.
- Reconexion du cours d'eau à sa zone humide pour restaurer les écosystèmes naturels.
- Processus de désartificialisation pour réduire l'impact humain et favoriser la biodiversité.

Relocalisation

- Lancement d'une étude de faisabilité portant sur la relocalisation des campings à risques situés sur le littoral de Caen la mer, des aires des gens du voyage, ainsi que de l'immobilier d'entreprise appartenant à la collectivité, dans une logique de sécurité et de préservation des espaces vulnérables.

Les chiffres clés 2025

- 10** classes participantes
- 198** élèves sensibilisés
- 1** représentation théâtrale
- 100** personnes sensibilisées
- 1** étude en cours

Poursuivre le partenariat avec ATMO Normandie sur l'évolution des produits phytosanitaires dans l'air

Caen la mer, est entourée de zones agricoles où l'utilisation de produits phytosanitaires est courante. Ces produits, utilisés pour protéger les cultures, peuvent impacter la qualité de l'air et poser des risques pour la santé humaine et l'environnement. Le partenariat avec ATMO Normandie est crucial pour mieux comprendre et maîtriser ces impacts au niveau local, en lien avec les politiques environnementales de l'agglomération.

Un suivi des taux de pesticides présents dans l'air est effectué par la station du Chemin-Vert à Caen.

En 2025, installation d'un capteur glyphosate.

Pointe du siège - Vue aérienne



AXE 4 ¹ Un territoire solidaire

Cet axe vise à développer des actions d'inclusion auprès des publics les plus fragiles, à garantir une alimentation saine et durable pour tous, à mettre en place des actions diminuant la précarité énergétique, mais aussi à développer l'implication citoyenne dans la vie de la collectivité.

Garantir un accès à une **alimentation saine, locale et de qualité pour tous**

Inciter le développement d'outils de transformation et de stockage des productions locales (conserverie, légumerie, plateforme de stockage...) en lien avec l'économie sociale et solidaire

50%

En 2025, la Cité de l'Alimentation à Hérouville Saint-Clair a amorcé sa première phase de développement. Ce projet innovant, dédié à une alimentation locale, durable et de qualité, réunit des activités autour de la transformation alimentaire, de la cuisine vivante et de la valorisation des produits locaux. La Cité a ouvert un restaurant associatif d'une quarantaine de couverts et bénéficie de l'accompagnement de Caen la mer pour son installation sur le territoire.

En 2025, cet accompagnement s'est poursuivi avec l'attribution d'une subvention d'investissement de 20000 € destinée à financer les équipements de la phase 2 du projet : aménagement d'une cuisine pédagogique pour l'accueil de groupes et de publics spécifiques, création d'un atelier de boulangerie et d'une conserverie. Ce projet s'articule autour de trois objectifs majeurs : rendre accessible une alimentation de qualité au plus grand nombre, promouvoir une agriculture locale et durable (notamment à travers des approvisionnements bio et locaux), et développer des actions partenariales sur la thématique de l'alimentation à destination de tous les publics du territoire (structures sociales, bailleurs sociaux, associations, foyers de jeunes travailleurs, etc.).

ZOOM COMMUNES

Caen

Poursuivre l'extension des marchés bio

Initié en 2021 par l'association Village Saint-Paul, un marché local et bio se tient dans le quartier Saint-Paul à Caen. Cinq commerçants y proposent des produits de saison, à la fois locaux et biologiques.

Désormais géré par la Ville de Caen, ce marché garantit une continuité pour les producteurs et les habitants.

Des produits bio sont également disponibles sur les différents marchés de la ville.



AXE 4 Un territoire solidaire

Mettre en place des actions en faveur de la diminution de la **précarité énergétique** et développer des **actions d'inclusion** auprès des publics modestes, fragiles et/ou précaires

Accompagner la rénovation des logements pour diminuer la précarité énergétique

OBJECTIF 2030
500 logements rénovés / an PLH

Aux côtés de la Maison de l'Habitat, guichet unique de la rénovation à Caen la mer, des dispositifs sont mis en œuvre pour accompagner les porteurs de projets sur les thématiques de précarité énergétique, d'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou d'habitat indigne. L'accompagnement porte sur les conseils techniques, juridiques, financiers, et administratifs dans le cadre des demandes de subventions publiques.

La forte dynamique du premier semestre 2025 est marquée par les évolutions nationales de l'année 2025 : revalorisation des aides nationales, obligations d'effectuer des travaux dans le cadre de location des passoires thermiques, évolutions des moyens de financements...

Alors que le Service d'accompagnement à la rénovation énergétique à destination des ménages aux ressources dites intermédiaires et supérieures s'est finalisé en 2024, le Programme d'intérêt général de Caen la mer se poursuit en 2025 pour les ménages modestes.

Le second semestre a été marqué par les conséquences de la suspension des dépôts des demandes d'aides MaPrimeRénov' pour les projets de rénovations énergétiques d'ampleurs en juin 2025. Les activités du guichet unique de la rénovation de Caen la mer ont été fortement impactés. Après une recrudescence des demandes d'informations et de précisions sur les aides financières, les habitants se concentrent sur les aspects techniques de leurs projets.

Mener des actions de sensibilisation à la sobriété énergétique

75%

La période observée a été marquée par une augmentation de l'activité d'information et de conseil sur le volet rénovation énergétique. Parallèlement, plusieurs actions d'animations ont été proposées dans le cadre du guichet de la rénovation France Rénov' : participation aux salons de l'immobilier et de l'habitat, journée FIBOIS / ARPE sur les matériaux biosourcés, animation de réunions publiques. D'autres actions se sont poursuivies sur le reste de l'année 2025 avec notamment plusieurs temps forts : la présence de la tournée France Rénov' de l'ANAH (11 et 12 septembre 2025) sur Caen et la semaine de la rénovation (du 17 au 22 novembre 2025).

Les chiffres clés 2025

10 actions d'animations réalisées
1 500 sollicitations sur la rénovations traitées
325 visiteurs à la Semaine de la rénovation

Les chiffres clés 2025

106 logements privés rénovés dont **60** projets de rénovation énergétique
192 971 € d'aides de Caen la mer dont **161 900 €** pour la rénovation énergétique
3 667 000 € de travaux générés dont **2 902 000 €** pour la rénovation énergétique

Période : 01/01/2025 au 31/07/2025

Développer des offres ou des solutions de logements adaptés

75%

15 opérations de construction de logements locatifs sociaux (LLS) ont été financées par la Communauté urbaine Caen la mer en 2025. Ces opérations représentent un total de 441 logements locatifs sociaux. Parmi ces logements, on décompte 166 logements très sociaux (PLAI) dont 103 logements de petite typologie (T1/T2). Ces 15 opérations sont réparties sur les communes de Fleury-sur-Orne, Ouistreham, Iffs, Caen, Verson, Blainville-sur-Orne, Saint-André-sur-Orne et Giberville. Des conventions ont été signées (ou sont en cours de signature) avec les bailleurs sociaux CDC habitat social, Inolya, Habitat et Humanisme, Partelios Habitat, Caen la mer Habitat et les foyers normands pour un montant global de 592 500 €.

Les chiffres clés 2025

15 opérations, représentant
441 Logements Locatifs Sociaux dont :

- **166** locatifs très sociaux,
- **103** logements de petite typologie (T1/T2)

Développer des projets d'habitats participatifs sur le territoire

25%

En 2025, Caen la mer a adhéré au réseau Habitat Participatif Normand.

Sur le territoire de Caen la mer, deux projets d'habitat participatif sont en cours : « Le Vois'on » à Verson et « la p'tite bande » à Lion-sur-mer.

Les chiffres clés 2025

2 projets en cours

La semaine de la rénovation à la Maison de l'Habitat de Caen la mer



Favoriser la pratique d'une activité physique en lien avec la santé

50%

Le dispositif sport sur ordonnance offre aux patients, sur prescription médicale, une prise en charge de 30 séances d'activités physiques et sportives encadrées par des éducateurs municipaux.

Grâce à un accompagnement individualisé, les participants, souvent initialement sédentaires, prennent progressivement conscience des bénéfices d'une pratique régulière sur leur santé. Un suivi est assuré tout au long du parcours, avec des bilans et recommandations à 3, 6 et 12 mois, puis un bilan final en fin de dispositif.

Depuis son lancement en 2017, le programme a accueilli 1 100 bénéficiaires. Parmi ceux qui le mènent à son terme, 80 % poursuivent une activité physique un an après. Environ vingt disciplines sont aujourd'hui proposées : aquagym, bike, fitness, cardio-training, gym douce, pilates, marche, vélo, escrime, tennis de table, badminton, etc.

Le dispositif s'est enrichi au fil des années pour intégrer de nouvelles pathologies.

En 2022, la démarche Prescripport a été lancée en partenariat avec les communes d'Hérouville Saint-Clair et Mondeville afin d'harmoniser les pratiques, améliorer la lisibilité du dispositif et faciliter la prescription pour les médecins ainsi que l'accès des patients.

Accompagner et soutenir la RSE des entreprises du territoire

OBJECTIF 2030

Créer un guide des producteurs du territoire et en faire la promotion

100%

Un guide des achats inclusifs a été réalisé. Il s'agit d'un annuaire en ligne des entreprises engagées (Insertion par l'activité économique) qui sont situées sur le territoire de Caen la mer. Le guide permet d'avoir un aperçu de leur offre commerciale de produits ou de services.

La liste des établissements référencés est disponible sur le site internet de Caen Normandie Développement : <https://www.caennormandiedeveloppement.fr/guide-des-achats-inclusifs/>.

En 2025, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), un financement a été accordé à CALMEC pour faciliter l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics et encourager les recrutements inclusifs. Le guide des achats inclusifs a été actualisé, comptant désormais 24 établissements référencés (IAE, ESAT, EA). Parallèlement, des actions ont été menées pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes, en partenariat avec la Mission Locale, l'E2C, l'AROM et la Région Normandie.

Les chiffres clés 2025

24 établissements référencés dans le guide des achats inclusifs

Ifs

Collecte solidaire avec Ifs Entraide

Ifs Entraide a organisé sa grande vente solidaire annuelle, précédée d'une collecte dans les rues grâce à trois camions. Les dons (vêtements, jouets, livres, vaisselle, linge, petit électroménager) ont été triés et valorisés par des bénévoles, puis vendus à petits prix. Cette initiative permet à la fois le réemploi des objets et le financement d'aides d'urgence locales, générant près de 10 000 € de gains.

Collecte solidaire
Ifs Entraide



Engager les habitants dans des projets de leur collectivité

Créer une journée d'action citoyenne liée à la transition écologique entre toutes les communes

25%

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de valorisation de la biodiversité, Caen la mer a poursuivi en 2025 ses actions visant à accompagner les habitants dans leurs projets de plantation de haies.

Parmi les actions mises en oeuvre :

- organisation d'événements de sensibilisation et de plantation, permettant aux habitants de découvrir les techniques adaptées et les bénéfices écologiques des haies bocagères ;
- distribution de plants bocagers, favorisant la création et le renforcement de corridors écologiques sur le territoire.

Les chiffres clés 2025

14 396 plants bocagers distribués à l'automne 2025

Poursuivre et créer des espaces de vie sociale : co working, tiers-lieux, café citoyen...

Il existe deux espaces de coworking au sein des pépinières d'entreprises de Caen la mer. Un situé au Forum digital à Colombelles et l'autre au PRESS à Hérouville Saint-Clair.

Deux types d'hébergement y sont proposés pour les entrepreneurs, les salariés d'entreprises, les freelances... : coworking nomade ou résidentiel (occupant un bureau partagés à plusieurs).

Les chiffres clés 2025

1 lieu de vie citoyen sur le territoire

13 entreprises hébergées en coworking résidentiel

46 coworkers ayant un abonnement et fréquentant les espaces régulièrement

Thaon

Opération « Commune propre »

Chaque année, habitants et élus se mobilisent pour nettoyer le village. En 2025, 45 participants ont collecté 75 kg de déchets, renforçant la cohésion locale et la propreté urbaine.

Bretteville-l'Orgueilleuse, Cheux, Sainte-Croix-Grand-Tonne et Putot-en-Bessin

Opération « Village Propre »

En 2025, les communes ont organisé, comme les années précédentes, une journée de nettoyage ouverte à tous les habitants. Les déchets collectés ont été triés pour leur valorisation, contribuant à l'entretien et à l'embellissement des villages. Cette initiative sensibilise les habitants à la préservation de l'environnement et renforce le lien communautaire.

AXE 5 Un territoire d'expérimentation des transitions

Si d'une part Caen la mer souhaite développer l'engagement des citoyens et des employeurs en faveur de la transition écologique, d'autre part elle s'engage elle-même dans une démarche d'expérimentation, d'innovation, de coopération. Caen la mer devient ainsi un acteur référent en matière de transition écologique.

Promouvoir les dispositifs favorisant l'engagement citoyen à Caen la mer et développer des coopérations pour imaginer la ville de demain

Conditionner les aides au respect de critères de la transition écologique

25%

Le SYVEDAC, la Communauté urbaine Caen la mer et la Ville de Caen invitent les organisateurs d'événements, quels qu'ils soient, à adopter la charte « des événements éco-responsables ». Cette démarche volontaire et progressive, étalée sur trois ans, vise à promouvoir une amélioration continue.

En signant la charte, les organisateurs bénéficient :

- d'un accompagnement personnalisé pour leurs actions,
- d'une communication renforcée via les canaux du collectif,
- de l'usage du logo « événement éco-responsable »,
- et d'un prêt gratuit de matériel.

La charte s'adresse à tous les événements ouverts au public sur le territoire de Caen la mer, en collaboration avec quatre structures locales : Coop 5 pour 100, Vélisol, Bande de Sauvage et Normandie Équitable.

Impulser l'innovation territoriale à Caen la mer : Parcours Idéation 2026

Caen la mer lance le « Parcours Idéation 2026 », une démarche ambitieuse visant à stimuler l'innovation sur son territoire et à préparer les projets structurants de demain. Ce parcours s'adresse à toute personne ou collectif qui souhaite mettre en œuvre un projet d'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire de Caen la mer. Il suffit de déposer sa candidature en ligne avant le 14 décembre 2025.

Le parcours s'articule autour de phases d'exploration, d'idéation et d'expérimentation, favorisant l'émergence d'idées concrètes et la création de synergies entre partenaires. Il s'inscrit dans la continuité des engagements de la Communauté urbaine pour un territoire plus résilient, inclusif et innovant, en cohérence avec les objectifs du plan stratégique « Caen la mer 2030 ».

L'année 2026 marquera ainsi une étape clé dans la structuration de l'écosystème d'innovation locale, soutenue par des ateliers collaboratifs, des appels à projets et un accompagnement dédié des porteurs d'initiatives.

Promouvoir un temps citoyen pour les salariés

Dans le cadre du Mois de l'Innovation Publique 2025, la Ville de Caen, la Communauté urbaine Caen la mer et le CCAS ont lancé la 3^e édition du Défi Innovation, invitant l'ensemble des agents à proposer des initiatives innovantes favorisant le travail collaboratif et la cohésion de groupe, en lien avec les usagers et les partenaires.

La remise des Prix du Jury et des Agents aux lauréats du défi a eu lieu le 27 novembre 2025 aux Écuries Lorge – Pôle culturel. Cette journée était consacrée à un temps fort dédié au partage d'expériences, à la découverte de projets innovants.

Les chiffres clés 2025

8 projets innovants présentés

Renforcer l'attractivité du Science Park : créer la maison des chercheurs « Josette Travert »

Le chantier de la Maison des Chercheurs « Josette Travert » a été lancé au Science Park EPOPEA à Caen, avec une ouverture prévue fin 2027. Ce projet emblématique vise à accueillir chercheurs internationaux et étudiants avec près de 80 logements pour scientifiques et 142 studios étudiants dans une résidence attenante. Conçu comme un lieu de vie partagé, il favorise la convivialité et les échanges entre jeunes en formation et chercheurs tout en garantissant des espaces adaptés au travail scientifique.

Le projet mobilise un ensemble de partenaires architecturaux et techniques : Hérault Arnod Architectures (mandataire), BATISERF (structure), VPEAS (économie), SOGETI Ingénierie (fluides, SSI, environnement, OPC), OMNIA (BIM management) et LASA (acoustique et vibratoire). La maîtrise d'ouvrage est assurée par Caen la mer (Maison des Chercheurs, via la Société Publique Locale (SPL) EPOPEA) et La Caennaise (résidence étudiante), qui assure également l'exploitation commune des deux bâtiments.

Le site proposera des services para-hôtelières : coworking, fitness, espaces de convivialité, conciergerie, laverie et location de vélos et trottinettes électriques. La conception intègre la préservation des arbres existants et la création d'un parvis ouvert au public, renforçant l'attractivité du Science Park international EPOPEA, qui regroupe 300 hectares de recherche et innovation dans les domaines scientifiques et technologiques.

L'investissement total pour la Maison des Chercheurs et la résidence étudiante s'élève à 19,7 M€ HT, financé par Caen la mer, la Région Normandie et la SPL EPOPEA via un prêt bancaire, consolidant le rôle de Caen la mer comme pôle scientifique et international de premier plan.

ZOOM COMMUNES

Blainville-sur-Orne

Création de conseils de quartier

La commune a créé trois nouveaux conseils de quartier afin d'impliquer davantage les habitants dans la vie locale et l'évolution de leur commune. Ces instances viennent compléter les deux conseils déjà existants et favorisent le dialogue, la participation citoyenne et l'engagement des habitants dans les décisions municipales.

Hérouville Saint-Clair

Concertation sur la stratégie française pour l'énergie et le climat

Hérouville Saint-Clair a organisé une concertation publique sur la stratégie nationale énergie-climat. Cette démarche vise à sensibiliser les citoyens et à recueillir leur avis pour orienter les politiques locales et s'inscrire dans une transition énergétique participative.

Hermanville-sur-Mer

Élaboration du plan pour la transition avec les habitants

La commune a conduit un diagnostic environnemental et animé des réunions de travail avec les habitants pour établir un plan d'actions sur trois ans. L'initiative inclut la sensibilisation de la population, un état des lieux environnemental et la mise en perspective des risques liés au réchauffement climatique, afin de bâtir une transition locale durable et concertée.

Encourager l'urbanisme innovant et durable

Construire la ville sur la ville : favoriser la réversibilité / mutabilité du bâti, multi-usage

50%

La Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Caen Presqu'île, pour le compte de Caen la mer, a aménagé un vaste parc urbain de 8 hectares sur le secteur du Nouveau Bassin, à cheval sur Caen et Mondeville. Ce nouvel espace, mêlant nature, patrimoine et loisirs, a été inauguré à l'occasion du week-end maritime du Millénaire de Caen, les 27, 28 et 29 juin 2025.

Conçu sur les traces du passé industriel du site, le projet met en valeur les quais de Normandie et Lamy, les deux grues Caillard et les anciens rails ferroviaires réutilisés comme éléments d'aménagement.

La promenade végétale de 1,3 km relie le pont de la Fonderie à une forêt alluviale nouvellement créée, avec 700 arbres plantés et 5 hectares d'espaces verts.

Le parc comprend également un plateau de loisirs libre d'accès avec un terrain multisport, un panier de basket 3x3 et "l'arbre à basket" offert pour les Jeux Olympiques.

Accessibles en modes doux, les abords ont été repensés : nouveaux stationnements, piste cyclable bidirectionnelle et circulation apaisée.

D'un coût global de 4,9 M€ HT, dont 1,5 M€ financés par France Relance, ce projet marque la première étape de la reconquête du secteur du Nouveau Bassin.

Cartographier les îlots de chaleur sur le territoire

Caen la mer, en partenariat avec la Ville de Caen et l'Université de Caen, a développé une recherche-action sur les îlots de chaleur et de fraîcheur. Le territoire est également lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Territoire et Résilience de l'ADEME sur ce sujet, plaçant Caen la mer comme terrain d'observation et d'expérimentation scientifique.

L'objectif pour 2026 est de tester des préconisations d'aménagement, de pratiques et de végétalisation pour réduire les aléas liés aux îlots de chaleur. L'expérimentation repose sur un réseau de stations mesurant température, humidité, rayonnement solaire et vent, qui a permis de confirmer la présence d'ICU ainsi que de zones de fraîcheur et de couloirs venteux favorisant le rafraîchissement urbain.

Fort de ces enseignements, le dispositif a été étendu en 2024 à l'ensemble du territoire via une convention de recherche de deux ans avec l'université de Caen. 18 nouvelles stations sont progressivement installées dans 9 communes : Blainville, Caen, Carpiquet, Démouville, Hérouville Saint-Clair, Mondeville, Ouistreham Riva-Bella, Saint-André-sur-Orne et Saint-Contest.

Ce maillage permettra de mieux connaître le climat local, de croiser les données scientifiques avec les politiques d'aménagement et d'orienter les actions d'adaptation au changement climatique à l'échelle communautaire.

Les chiffres clés 2025

18 stations supplémentaires en 2025

Parc urbain sur le quartier du nouveau bassin

Construire les quartiers de la Presqu'île en constituant l'ensemble des enjeux des transitions

75%

En 2025, le projet Archipel, situé sur la presqu'île hérouvillaise, est entré dans sa phase opérationnelle. Développé sur 22 hectares, cet écoquartier prévoit la création d'environ 1 300 logements, ainsi que des espaces dédiés aux commerces, services et équipements publics.

Les premières commercialisations immobilières ont été lancées. Le projet se distingue par ses ambitions en matière de durabilité : gestion écologique des eaux pluviales, préservation des corridors écologiques, promotion des mobilités douces et intégration de la biodiversité.

En septembre 2025, l'écoquartier a reçu le Trophée « Adaptation au changement climatique » décerné par UNAM, valorisant la qualité de ses dispositifs environnementaux. La livraison complète des logements et des équipements se poursuivra dans les années à venir, conformément au calendrier opérationnel.

En résumé, Archipel illustre l'engagement de Caen la mer et de la commune d'Hérouville Saint-Clair dans la revitalisation urbaine durable, conciliant densification maîtrisée, qualité de vie et protection de l'environnement.

Lancer des appels à projets et faire de Caen la mer un territoire d'expérimentation

25%

La thématique retenue pour la 3^e édition de l'appel à projets « Communes en transition » est « Ville verte, ville fraîche ».

Douze projets sont accompagnés par Caen la mer, pour un total de 55 000 € de subventions, répartis autour de quatre axes : création de micro-forêts et de forêts urbaines ou nourricières, développement de la biodiversité, végétalisation, et aménagement d'espaces conviviaux dans les parcs.

Les chiffres clés 2025

12 projets lauréats de l'appel à projet « Communes en transition » pour 2025
55 000 € de subventions



Intégrer la transition écologique dans les politiques culturelles et sportives

Intégrer la transition écologique dans les agendas ou programmes culturels, sportifs ou autres

50%

Biodiversité du littoral et nage

Depuis 2021, une dernière séance de natation est organisée en mer en juin pour les classes de CM1 ayant effectué un cycle en piscine. L'expérience a débuté en 2021 avec 16 classes et se prolonge depuis 2024 avec 24 classes accueillies sur 8 journées du mois de juin. Les journées sont organisées à Hermanville-sur-Mer et permettent d'accueillir 3 classes par jour avec 4 ateliers : natation en mer, sensibilisation à la laisse de mer, visite du poste de secours et sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Les chiffres clés 2025
24 classes sensibilisées

Favoriser les événements éco-responsables

75%

Afin de limiter la distribution de bouteilles plastiques, des fontaines à eau sont mises en place sur les événements sur des événements tels que les Courants de la Liberté.

Dans le cadre du Millénaire des critères d'écoresponsabilité ont été demandés lors des appels à candidatures pour les spectacles.

Les chiffres clés 2025
5 000 distributions d'éco cups aux scolaires

Mettre en place des mesures durables dans toutes les pratiques du sport et de la culture

OBJECTIF 2030

Équiper 100 % des complexes sportifs pour le tri des déchets

25%

Des poubelles bi-flux sont installées dans toutes les piscines de telle sorte que l'utilisateur puisse trier ses déchets tout au long de son cheminement dans les établissements.

Les chiffres clés 2025
20 poubelles bi-flux sur toutes les piscines :
8 au Stade Nautique,
4 au Chemin-Vert, Grâce de Dieu et Hérouville Saint-Clair

ZOOM COMMUNES

Caen

Encourager la création d'œuvres de transition en street art et land art sur l'espace public

Durant une semaine, la Cie Mycélium a mené à la Grâce de Dieu un chantier artistique in situ en préparation de son spectacle « Notre troisième peau ». Cette démarche, articulée autour d'un chantier-théâtre, a consisté à repenser et à réinvestir l'habitat, en s'inspirant de l'œuvre picturale, architecturale et philosophique de Hundertwasser, artiste viennois précurseur de l'écologie.

Les activités ont mobilisé les participants autour de la transformation des façades et du sol bitumé d'une portion du quartier, créant un espace à la fois expérimental et immersif.

Une œuvre de land art, Yggdrasil, a été réalisée à la Colline aux oiseaux par 75 élèves de l'Institut Lemonnier et du lycée Augustin-Boismard. Ce jardin d'inspiration scandinave évoque les neuf mondes de la mythologie nordique. Conçu avec le concours de chercheurs en études nordiques, il allie création artistique, rigueur historique et durabilité. Il a été inauguré en septembre 2025 pour le Millénaire de Caen, par un spectacle immersif de la compagnie La Machine.

Sports sur le littoral

Évaluer la **politique de transition écologique** de la collectivité

Créer des outils de suivi de la démarche

75%

Dans le contexte actuel de changement climatique, les entreprises, les collectivités et les gouvernements sont de plus en plus incités à mettre en place des démarches climatiques visant à réduire leur empreinte carbone. Une démarche climat efficace nécessite des outils de suivi permettant de mesurer, analyser et rendre compte des progrès réalisés. Ces outils sont essentiels pour garantir la transparence, l'efficacité et l'amélioration continue des initiatives de transition mises en œuvre.

La création d'outils de suivi de la démarche de la feuille de route est un processus complexe mais essentiel pour la collectivité et contribuera à atteindre les objectifs définis.

Les chiffres clés 2025

211 sous-actions
512 indicateurs

Construire un Budget Vert

100%

Le Budget Vert constitue un outil d'analyse et de pilotage permettant d'évaluer l'impact environnemental des dépenses publiques. En 2025, les finances de l'année 2024 ont été étudiées et l'annexe environnementale réglementaire a été élaborée conformément aux obligations en vigueur, offrant une meilleure visibilité sur la contribution des politiques menées à la transition écologique. Dans cette dynamique, une forte sensibilisation ainsi que des ateliers participatifs ont été organisés à destination de l'ensemble des directions et des instances d'élus, afin de renforcer l'appropriation de la démarche et d'intégrer pleinement les enjeux climatiques et environnementaux dans les décisions budgétaires.

Les chiffres clés 2025

1 Budget Vert élaboré au compte financier unique pour l'année 2025

Mesurer l'empreinte carbone des actions

25%

Le Bilan des Gaz à Effet de Serre (BGES) permet de mesurer l'empreinte de l'activité d'une collectivité au sein de son territoire en termes d'émission carbone. L'exercice permet de mesurer l'impact sur le changement climatique, il a pour principe de faire un bilan et d'établir un plan d'actions pour atténuer cet impact dans le temps.

Un Bilan Gaz à Effet de Serre est en cours d'élaboration. L'année de référence portera principalement sur l'année 2025.

Hérouville Saint-Clair

Bilan Agenda 21

La commune a réalisé le bilan de son Agenda 21 et diffusé un document de communication de huit pages à destination des habitants. Cette initiative informe la population sur les actions de développement durable menées et encourage une implication citoyenne dans les démarches environnementales locales.



« CAEN LA MER EN TRANSITION 2030 »

Caen la mer

Direction de la transition écologique et énergétique

16, rue Rosa Parks, 14000 Caen

02 31 30 41 00

Conception et réalisation : Caen la mer

Mise en page : Hervé Chéri

Impression : pôle imprimerie Caen la mer

Novembre 2025



 Territoire
en transition